

Bulletin
municipal
d'information

Octobre 2010

n°2

POMMERIC Le Vicomte



Sommaire

▶ Édito - Mot du Maire	3	Club des aînés	24
▶ Vie municipale	4	Comité de Jumelage	25
Mouvement du personnel	4	Amicale du personnel	26
Budget Communal	5	Rando du Leff	26
Budget Assainissement	10	Mammenn	27
Cimetière / Caverne	13	Maxi Danse	27
Centre de loisirs / ALSH	13	Klan des Kroustillants	28
Les tarifs publics 2010	13	Les amis de résidence de l'If	28
Travaux bâtiments	14	Samuel Autonomie	28
Vote des subventions aux associations	15	Les sapeurs-pompiers	29
Commission voirie	16	ULT Lanvollon-Plouha	29
La Poste	18	Bagad	30
▶ C.C.A.S. et Résidence de l'If	18	▶ CCLP et conseil citoyen	30
Vie CCAS	18	Article Conseil Citoyen	30
Humanitude	19	Transport à la demande	31
▶ Vie scolaire	20	▶ Autres	32
Amicale laïque	20	Calendrier de fêtes 2010	32
École élémentaire publique	21	Calendrier de fêtes 2011	32
École maternelle publique	21	Cartes d'identité et passeport	33
École Ste-Anne	21	Communiqué Commission	
▶ Vie associative	23	Communication	33
Amicale du Folgoat	23	Convention Ti pass	34
Association sauvegarde de la Chapelle		Les naissances 2009	34
du Paradis	23	Chiens dangereux	35
Bibliothèque «lecture et culture»	24	les défibrillateurs	35

Édito - Mot du Maire

Je ne peux commencer mon édito, sans vous évoquer, la vacance de sortie du bulletin municipal sur toute l'année 2009 et une partie de 2010.

Vous avez été plusieurs à juste titre à nous le signaler.

L'ensemble des élus est conscient de l'importance de ce trait d'union, que joue la communication et particulièrement le bulletin municipal entre la vie municipale, la vie associative et la population.

Sans chercher d'explication, comme vous le savez la conception d'un bulletin municipal doit tenir un enchaînement de dates et d'étapes sur environ 3 mois, sans quoi, nous prenons régulièrement du retard, pour arriver à terme à se dire, que les premières informations ne sont plus d'actualités... puis on reporte et finalement le bulletin ne sort pas.

Ce constat a fait l'objet d'échanges approfondis, tant au sein :

- De la commission communication (dont ses missions sont plus larges que le bulletin municipal, qui lui est plus de la compétence des élus),
- Du Conseil municipal,

Concrètement, lors de la séance du Conseil municipal du 04 mars 2010, nous avons mis en place un comité de rédaction en charge du suivi de l'élaboration du bulletin municipal.

Ce comité de rédaction, animé par Michel Lancien est composé de Josiane Hivard, Patricia Lemoine et Christelle Michel. Et donc ce comité part pour une nouvelle aventure et nous allons reprendre une périodicité de deux bulletins annuels... Toutefois ce numéro, prévu avant l'été, sort avec un peu de retard compte tenu du temps consacré et mobilisé par les élus contre le projet de la CCI.

Au courant de l'automne, les travaux d'aménagement du cœur d'îlot seront réalisés. 7 maisons seront terminées pour la fin de l'année et 3 autres lots sont vendus.

Le chantier de restructuration de la station d'épuration se terminera également à l'automne après une durée de chantier de plus de 2 ans.

Nous sommes entrés dans une période où les aides financières de l'état, la région et le département sont plus rares ou moins importantes, ce qui impliquera des réalisations plus limitées.

Le projet de plateforme d'enfouissement porté par la CCI sur le site de Kerguezou est un sujet très important. L'association pour la sauvegarde et l'avenir de Pommerit le vicomte et la population ont été un soutien important dans l'affirmation de notre opposition à ce projet et dans les actions qui ont été menées.

Nous avons également eu l'appui d'autres communes, de députés et sénateurs ainsi que d'organisations environnementales.

Nous avons eu un dénouement à cette situation, par la réception du courrier en date du 10 septembre 2010, où le Président DAHER de la CCI22, nous annonçait :

«L'abandon d'un projet d'implantation d'une installation de stockage de déchets non dangereux, sur la Commune de Pommerit Le Vicomte, pour des raisons purement géologiques»

La municipalité avait pris contact dès le mois de juin 2010 et commandé une étude près du «Bureau Horizons», associé au cabinet d'avocats «Faro & Gozlan», afin de préparer des expertises et un contre argumentaire technique, environnemental, juridique et social à ce projet.

Au fil des semaines nous avons constamment des contacts et des éléments pour nous préparer à la riposte et le document final était prévu pour courant octobre 2010.

Compte tenu de l'approche globale de cette étude, les conclusions seront toujours d'actualité et nous rendrons publiques les conclusions de ces différentes expertises. Les modalités restent à être définies.

Au regard de cette expérience vécue et difficile, les élus resteront vigilants et en éveil sur d'éventuelles nouvelles initiatives.

Très certainement un n° spécial de bulletin municipal sera consacré à ce dossier, afin de faire l'historique de ce projet et d'en rappeler toutes les phases et d'enlever tout discrédit, porté par notamment la CCI en direction de la municipalité.

D'ores et déjà, au nom de la municipalité, je tiens à vous remercier toutes et tous, qui vous êtes mobilisés, tant :

- Lors des réunions publiques,
- De la signature de la pétition, qui a très certainement obtenu plus de 3 500 signatures,
- De la mise en œuvre de l'association « Pour la Sauvegarde et l'Avenir de Pommerit Le Vicomte », par vos engagements en tant qu'adhérents, membres du Conseil d'administration et du bureau et d'avoir assuré les nombreuses permanences pour promouvoir notre opposition argumentée à ce projet,
- Lors de la manifestation et rassemblement du 10 juillet 2010,

Le Maire / Alain GAUTIER

Mouvement du Personnel

► 2009 / 2010 : Deux années riches en mouvement du Personnel

1) Service Technique :

Après un long parcours de procédures au regard de la position statutaire en longue maladie de Marc DUPIRE, responsable du Service Technique radié des cadres au 18 janvier 2009 (*mise à la Retraite pour Invalidité*), le conseil municipal a pu prendre les décisions qui s'imposaient pour la réorganisation du service.



En premier lieu, **Laurent MAHE** a été nommé en juin 2009, responsable des Services Techniques et promu Agent de Maîtrise au 15 juillet 2009, suite à la sortie officielle de la liste d'aptitude, au niveau départemental.

Notons que Laurent a aussi en charge la conduite et le pilotage de la Station d'assainissement.

En second lieu, **Yves Robert JEANNIN** a été titularisé en octobre 2009, Agent polyvalent, chargé de l'entretien des bâtiments et assure un doublage avec Laurent pour l'entretien et le suivi de la station.

2) Service Administratif :

Un tournant important en août 2010, puisque après 22 ans de service à la mairie de Pommerit Le Vicomte, **Sylviane PERON** a fait valoir ses droits à la retraite.

Sylviane a été recrutée le 1^{er} février 1988, à temps partiel pour compléter le départ en retraite progressive de Michelle HERVIOU.

Elle devient Responsable de l'accueil à temps complet le 1^{er} juillet 1992. Elle a assumé le secrétariat du CCAS quelques années et termine sa carrière au grade d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe.

Impliquée dans la vie associative elle a siégé et est

toujours dans le bureau de l'amicale du personnel depuis 1988, et dans celui de la Chorale La Bonne Humeur.

Christine KEROLLE a été recrutée pour remplacer Sylviane, à partir de mai 2010.

Christine, réside à Pléguien, maman de 3 enfants, elle a déjà un long parcours dans la fonction publique territoriale.

Titulaire d'un DEUG en sciences humaines, option psychologie, elle a suivi une formation aux Métiers



de l'Administration, dispensée par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et a assuré depuis 2002, de nombreux remplacements au sein des collectivités dont le dernier depuis plus de 4 ans à Pleudaniel.

Christine sera l'interlocutrice privilégiée à l'accueil, accompagnée de Karen sur une partie de la semaine.

Au service comptabilité, **Anne DESCHAMPS**, avait été embauchée, en septembre 2008, suite au départ d'Ollivier LE GORJU, qui nous avait quitté pour un poste à Guingamp. Anne nous venait de l'administration Etat / Trésor Public et après 2 ans d'expérience en territoriale elle a souhaité réintégrer son corps d'origine.

Son remplacement est assuré suite à un appel à candidature, par **Emilie RIOLLIER**, 25 ans, qui après une formation DUT Gestion Entreprise et Administration, option Ressources humaines et une licence Sciences Humaines Administration



Economique et Sociale, a suivi aussi la formation Métiers de l'Administration du Centre de Gestion et après plusieurs remplacements en collectivités, démarre une nouvelle aventure à Pommerit Le Vicomte.

Budget communal...


 ► **BUDGET GENERAL** Comptes administratifs 2008 et 2009:

 ► **SECTION DE FONCTIONNEMENT**
Dépenses

Imputation	Chapitres	CA 2008	CA 2009	BP 2010
011	Charges à caractère général	308 427,94	268 820,71	360 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés Salaires + charges personnels	438 486,98	457 964,93	525 700,00
65	Autres charges de gestion courante Indemnité Maire Adjoint/subvent°/contribut°	137 364,80	158 720,74	163 200,00
66	Charges financières Remboursement Emprunts	76 669,86	65 661,74	111 000,00
67	Charges exceptionnelles Secours	843,82	511,23	4 500,00
68	Dotations aux amortissements	16 361,08	28 196,02	31 700,00
739	Atténuation de produits dégrèvement jeunes agriculteurs	1 037,00	889,00	1 500,00
022	Dépenses imprévues fonds de roulement			6 859,47
023	Virement à la section d'investissement			175 900,00
Dépenses de l'exercice		979 191,48	980 764,37	1 380 659,47

Recettes

Imputation	Chapitres	CA 2008	CA 2009	BP 2010
76	Produits des services, du domaine Cantine, Garderie, Copies, concession	65 370,06	80 093,98	65 100,00
73	Impôts et taxes	506 647,65	516 581,57	510 900,00
74	Dotations, subventions, part... Dotat° état	660 844,01	668 381,68	724 300,00
75	Autres produits de gestion courante Revenus des immeubles	56 764,57	67 767,36	65 000,00
13	Atténuations de charges Rbst certains frais de personnel	13 789,15	17 722,08	13 500,00
77	Produits exceptionnels	1 011,52	4 377,36	1 000,00
76	Produits des autres immobilisations financières	10,80	10,80	
2	Excédent de fonctionnement reporté	442,73	689,01	859,47
Recettes de l'exercice		1 304 880,49	1 355 623,84	1 380 659,47

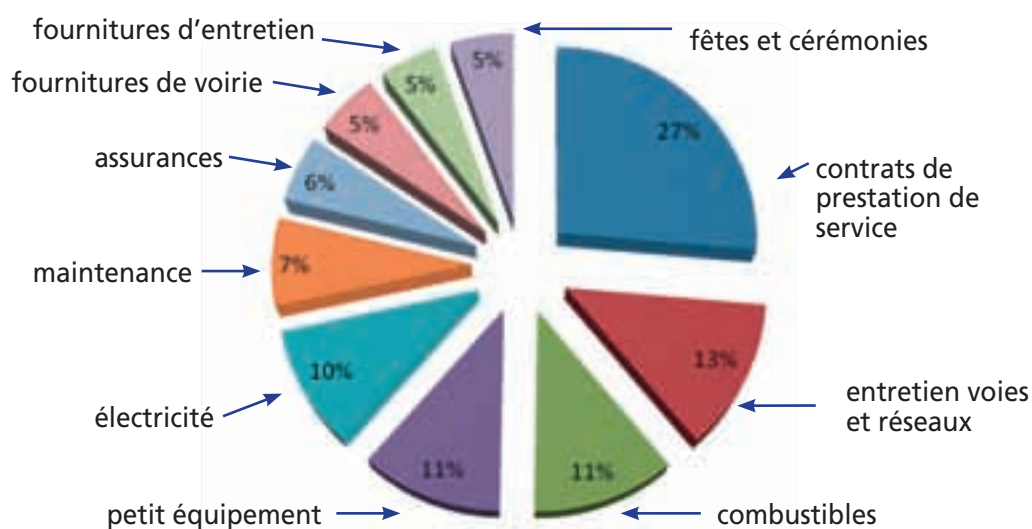
RESULTAT DE L'EXERCICE
325 689,01
374 859,47

La section de fonctionnement 2009 se clôture avec un excédent de 374 859 € contre 325 689 € en 2008.

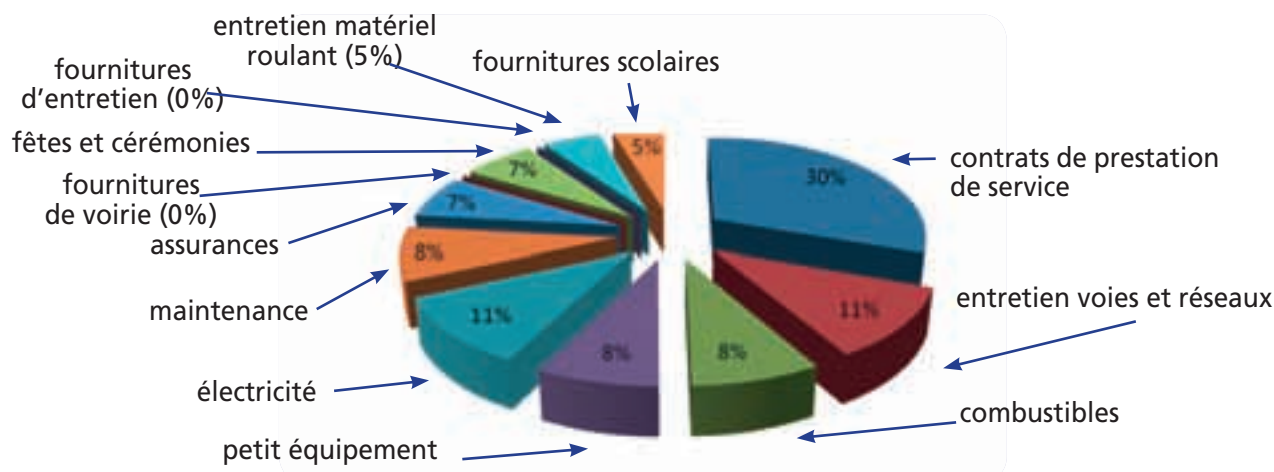
L'année budgétaire 2009 est marquée par une bonne maîtrise des charges à caractère général (en baisse de 13% par rapport à 2008). Cette baisse

se traduit notamment par une baisse du poste énergétique en conformité avec les engagements de l'équipe municipale (voir travaux et maîtrise d'énergie). La légère augmentation en direction des écoles publiques et de la restauration marque aussi l'engagement d'assurer l'accueil des enfants dans de bonnes conditions.

Les 10 principaux postes consomment plus des 2/3 des charges à caractères général en 2008



Les 10 principaux postes consomment toujours plus des 2/3 des charges à caractères générales avec un montant global qui diminue de 40 000 euros (-13%) et une priorité donnée aux économies d'énergie et soutien aux écoles en 2009



Les charges de personnel demandent une attention particulière car elles représentent le principal poste des dépenses de fonctionnement à hauteur de 47% en 2009 contre 44% en 2008. L'équipe municipale fait le choix de maintenir l'effectif actuel et de le centrer sur les services à la population. Cela se traduit notamment par une baisse des fournitures (petit équipement, voirie, en baisse de 44%) qui est remplacée par de la prestation extérieure réalisée en investissement et bénéficiant d'une récupération de la TVA.

Les autres charges de gestion courante marquent la volonté des élus de respecter les engagements suivants :

- La participation aux déficits des budgets de

lotissement à hauteur de 11 800 € en 2008 et 25 692,32 € en 2009 afin de favoriser l'accès à la propriété et accueillir de nouvelles populations,

- La participation au déficit du budget du Centre de Loisir à hauteur de 8047,60 € en 2008 et 5080,15 € en 2009 afin de maintenir l'offre d'accueil en juillet, pour les enfants dont les parents travaillent,
- La participation au contingent d'incendie à hauteur de 26 600 € en 2008 et 27 132 € en 2009,
- Le respect de la convention avec l'Ecole Ste Anne à hauteur de 14 004,66 € en 2008 et 19 307,65 € en 2009,
- Le soutien aux associations à hauteur de 16 895 € en 2008 et 20 582,10 € en 2009.

► SECTION D'INVESTISSEMENT
Dépenses

Imputation	Chapitres	CA 2008	Reste à réaliser	CA 2009	Reste à réaliser	BP 2010
1641	Remboursement d'emprunts	109 365,91		91 049,93		144 500,00
16441	Emprunts assortis de tirage sur ligne			600 000,00		450 000,00
165	Remboursement de caution	1 135,75		1207,48		2 000,00
16818	Autres emprunts	1 577,50		1578		
192	Différence sur réalisation					
20415	Eclairage public	59 174,68	99 300,00	17 174,74	82 800,00	85 000,00
2033/2088	Frais insertion/Convention			1 383,91		
21_23	Operations d'équipement report	694 550,11	491 900,00	173 683,80	447 050,00	1 164 408,53
275	Dépôt et cautionnement versés					
001	Déficit d'investissement reporté	91 844,29		249 896,56		
Dépenses de l'exercice		957 648,24	591 200,00	1 135 974,42	529 850,00	1 845 908,53

Récettes

Imputation	Chapitres	CA 2008	Reste à réaliser	CA 2009	Reste à réaliser	BP 2010
001	Excédent d'investissement reporté					388 128,53
10222	FCTVA	55 776,00		159 762,00		25 000,00
1025	Dons et legs en capital					
13	Subventions d'investissement	243 156,71	202 000,00	50 786,28	128 030,00	151 630,00
16	Emprunts et dettes assimilés		365 600,00	360 000,00		
16441	Emprunts assortis de tirage sur ligne			600 000,00		450 000,00
165	Dépôts et cautionnement reçus	457,89		358,65		
21	Immobilisation corporelles					
23	Immobilisation en cours					
27	Autres immo financières					
280415	Amortissements réseaux électriques	16 361,08		28 196,02		31 700,00
021	Virement de la section de fonct,					175 900,00
1068	Excédent de fonct capitalisé	392 000,00		325 000,00		374 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations					249 550,00
Récettes de l'exercice		707 751,68	567 600,00	1 524 102,95	128 030,00	1 845 908,53

RESULTAT DE L'EXERCICE
249 896,56
388 128,53



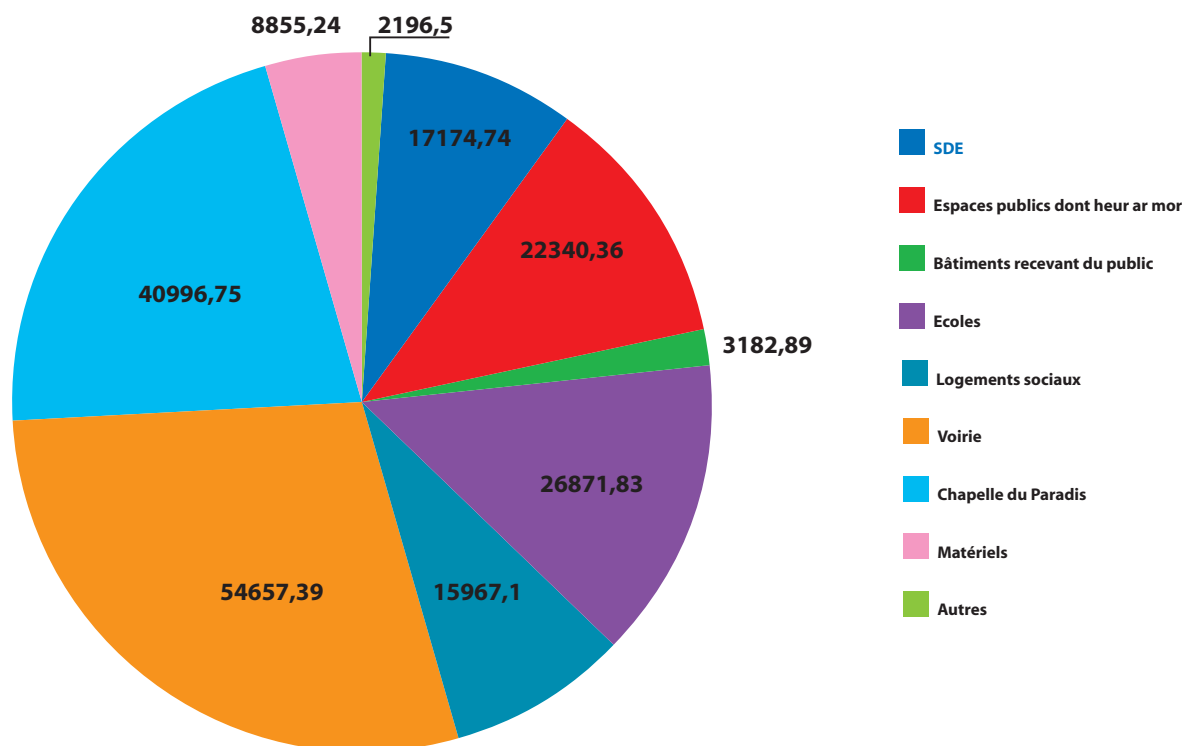
Un moment inédit : la pose de la charpente du préau de l'école maternelle.

L'année 2008 s'achevait par un déficit d'investissement de 249 897 €€s'expliquant par la clôture de la tranche ferme de l'aménagement urbain « cœur d'îlot » et de l'aménagement de Hent ar Mor. Ce déficit d'investissement constaté pour 2008 aura permis de définir au plus prêt le montant de l'emprunt en prenant en compte la tranche

conditionnelle du « Cœur d'Ilot ». L'emprunt a été négocié en fin d'année 2008 et contracté début 2009 en même temps que celui du budget assainissement.

L'année 2009 clôture quant à elle avec un excédent de 388 128 €.

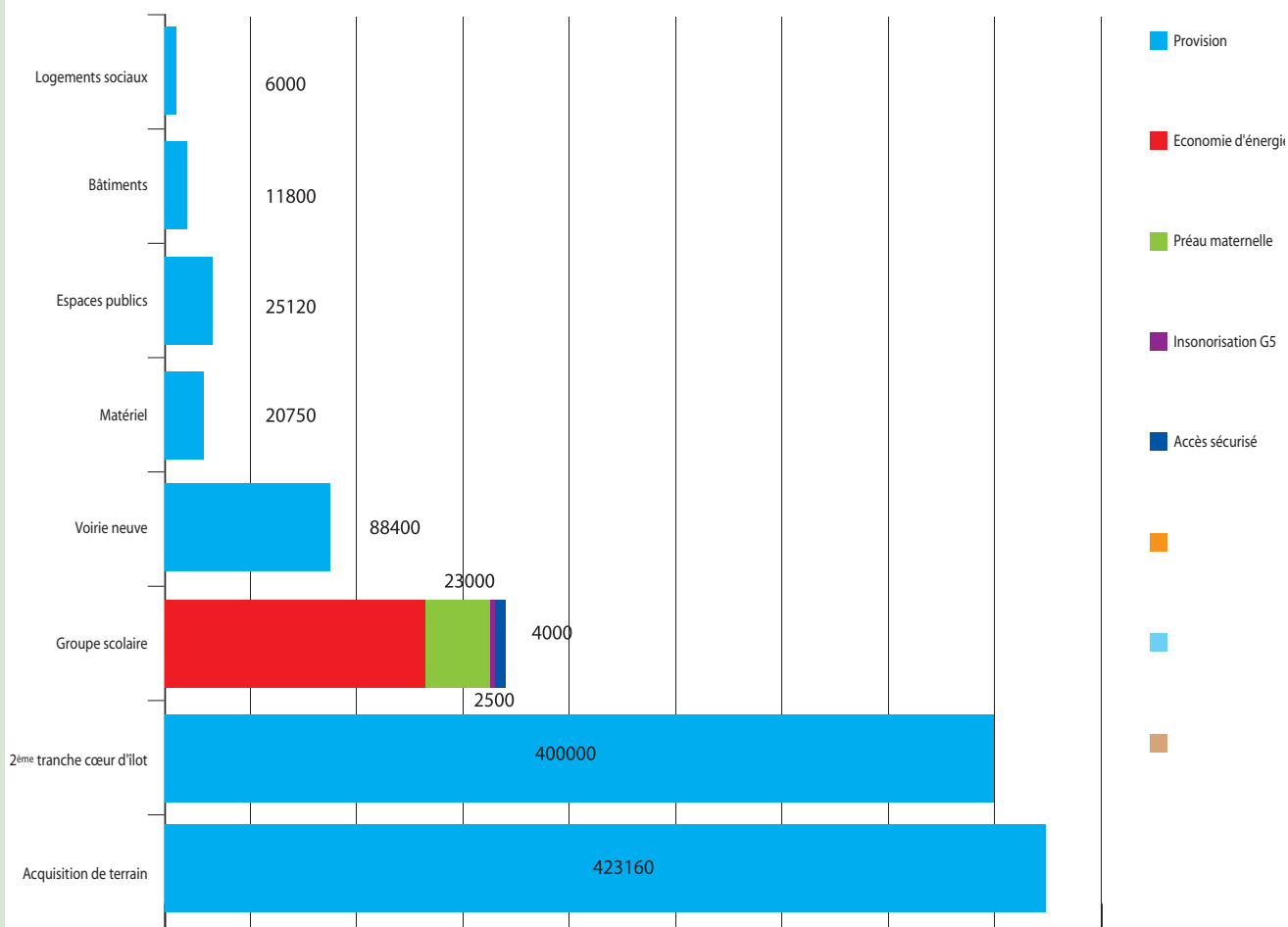
Répartition des Dépenses d'investissements en 2009



► BUDGET PRIMITIF DE 2010

Le budget principal de 2010 s'équilibrant à 1 380 659,47 € en fonctionnement et à 1 845 908,53 € en investissement.

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2010 sont les suivantes :



Une provision pour acquisition de terrain de 423 100 € qui correspond davantage à un fond de roulement et qui sera fonction du nombre de terrains vendus sur le « Cœur d'îlot ».

La réalisation de la deuxième tranche du « cœur d'îlot » pour 400 000 € qui se traduira par l'aménagement des espaces publics et dont le financement mobilise la totalité de l'excédent d'investissement de 2009 en complément de la vente de terrains.

Les travaux au groupe scolaire notamment suite aux diagnostics réalisés sur la consommation énergétique de ce bâtiment. Ces travaux estimés à 135 000 € seront réalisés après l'automne 2010, permettant aux études et demandes de subvention d'être réalisées en amont. D'autres travaux seront réalisés pour améliorer le confort et la sécurité des enfants et enseignants à hauteur de 29 500 € (dont les paiements du préau de la maternelle qui est fonctionnement).

L'hiver ayant été particulièrement rigoureux, la somme allouée aux travaux d'investissement en voirie s'élève cette année à 88 400 €.

La somme de 25 120 € est allouée aux travaux relatifs aux espaces publics, notamment pour l'accessibilité à l'Eglise (6000 €), la réalisation de cavurnes au cimetière pour 3000 €, le boulodrome extérieur pour 6000 €, le terrain de foot pour 4 000 €, ...

Enfin, la commune fait l'acquisition d'une balayeuse trottoir afin de poursuivre son orientation vers une réduction des produits phytosanitaires (7000 €).

Les travaux consacrés aux bâtiments publics seront à hauteur de 12 000 € quant au budget alloué à la rénovation des logements sociaux il sera supérieur aux 6000 € budgétés compte-tenu des travaux nécessaires entre deux locataires. Cela fera l'objet d'une décision modificative au cours de l'année une fois les devis des entreprises obtenus.



Démonstration lors du séjour à l'Accueil de Loisirs sans hébergement en juillet 2010.

Budget Assainissement...



► ASSAINISSEMENT : LA STATION D'EPURATION fait peau neuve

Depuis le deuxième semestre 2008, les travaux à la station d'épuration sont lancés. Les travaux étaient prévus en tranches (ferme et conditionnelles) mais une fois le marché traité, nous avons convenu de les réaliser sans fermeture de chantier.

Le nouveau clarificateur, le tambour égoutteur et l'armoire de « pilotage » sont en fonctionnement depuis le troisième trimestre 2009. Cela nécessite un travail de coordination entre le responsable technique communal et les techniciens de

CEGELEC ainsi que le SATESE qui assure le contrôle officiel des rejets de la station.

Depuis, les travaux se poursuivent par la réalisation du terrain d'infiltration (nécessaire au rejet de la station en période d'été), le nouveau bassin d'aération, la cuve de chlorure ferrique pour la déphosphatation des boues, le nouveau poste de refoulement avec un dégrilleur compacteur pour retenir les déchets solides en arrivée de station. Ces installations ont été mises en service au cours de l'été 2010. Depuis octobre

2010, nous sommes dans la phase finale qui consiste en la couverture du bassin tampon et la destruction des équipements désaffectés.

Depuis l'été 2008, ces travaux occasionnent des désagréments aux riverains. L'équipe municipale les remercie pour leur patience et leur compréhension.

L'ENTRETIEN DU RESEAU

Celui-ci nécessite une restauration comptenu du volume des eaux parasites (pluviales et de nappes) qui entrent dans le réseau d'assainissement. Le diagnostic a priorisé diffé-

rentes phases d'intervention. Un certain nombre de points noirs avaient été mis en évidence et sur le réseau collectif et chez certains particuliers.

Au cours du premier trimestre 2009, la conduite à Hent Don a été refaite par l'entreprise Eurovia. Les agents du service technique continuent à améliorer l'étanchéité du réseau en réhabilitant les regards sur le domaine public : rue de la mairie,

A compter de l'année 2011, les élus et les agents rencontreront les particuliers qui doivent réaliser des travaux afin que les eaux pluviales ne viennent plus dans le réseau d'assainissement.

► LES TARIFS :

TARIFS 2010 Assainissement Pommerit Le Vicomte			Tarifs de communes à assainissement récent			
	2009	2010 • 1er semestre (61,57€ abnt et 2,02 le m3) e • second semestre (67,72 € abnt et 2,22 le m3)	Lanvollon	Le Fauouët	Le Merzer	Tréguidel
		10%				
Abonnement	55,97 €	64,65 €	50,00 €	76,22 €	76,22 €	85,00 €
M3	1,84 €	2,12 €	3,00 €	2,29 €	2,43 €	1,80 €
Recettes supplémentaires base 387 abonnés et 32 895 M3 (85m3/abonné)	85 200,00 €	12 569,76 €				
Impact sur la facture du particulier 100m3	239,97 €	276,65 €	350,00 €	305,22 €	319,22 €	265,00 €
Variation annuelle		36,68 €	STEP	lagune	lagune	lagune
Variation mensuelle		3,06 €				

Compte-tenu de l'investissement (1 million d'euros HT subventionnés à 50%), pour la **mise aux normes obligatoire de la station** et compte-tenu du fait que le budget assainissement (SPIC)

doit être conduit de manière autonome, le coût doit être pris en charge par les abonnés. Le nouvel emprunt dont l'annuité représente 27 670,40 € doit donc être supporté par la redevance.

SECTION D'EXPLOITATION :

CA 2008 et 2009 :

Les comptes administratifs 2008 et 2009 de la section d'exploitation ont été clôturés avec un excédent respectif de 34 275, 09 € et 20 969, 62 €. Pour la première année, l'intégralité de cet excédent sera reporté en recette d'exploitation pour le BP 2010 afin d'atténuer l'augmentation de la redevance assainissement.

BP 2010 :

Compte-tenu de la provision nécessaire (40 % des dépenses de fonctionnement) pour l'amortissement des installations anciennes qui n'avaient pas été amorties avant 2007, et à laquelle s'ajoute le remboursement du nouvel emprunt contracté pour la restructuration de la station, la section d'exploitation évolue progressivement vers un montant total des dépenses autour de 120 000 €. Ces dépenses ne peuvent être couvertes que par le produit de la redevance.

SECTION D'INVESTISSEMENT

CA 2008 et 2009 :

Les comptes administratifs 2008 et 2009 de la section d'investissement ont été clôturés par un déficit respectif de 155 093,15 € en 2008 (reporté sur 2009 en dépenses) et 83 020,81 € en 2009. Le déficit en 2009 demeure inférieur au différentiel dépenses-recettes concernant les travaux de la station et s'explique ainsi : les travaux sont réalisés sur trois exercices comptables (2008-2009-2010) avec un décalage entre les acomptes versés par la commune (203 520, 29 € en 2008 et 560 358,17 € en 2009 (soit 763 878,46 € sur les 2 ans) contre des recettes perçues (626 336, 88 €) entre le fonds de compensation de la TVA et les subventions sur la même période.

Il faudra attendre 2011 pour percevoir l'intégralité des recettes (subventions et FCTVA) relatives aux travaux de la station.

Ce sera seulement en 2012, que le budget assainissement retrouvera des valeurs de croisière.

SECTION D'EXPLOITATION			
DEPENSES	CA 2008	CA 2009	BP 2010
Dépenses imprévues			419,62
Autofinancement			12 000,00
Eau-Energie	8 238,91	6 486,32	10 000,00
Fournitures de petit équipement	2 155,88	2 746,68	3 000,00
Location immobilière	-	0,00	50,00
Locations mobilières	10 026,08	11 809,56	13 000,00
Entretien et réparation sur bien	947,81		
Maintenance	226,04	0,00	2 000,00
Prime d'assurance	615,24	621,13	1 000,00
Service extérieurs divers (SLE SATESE)	895,80	1 889,58	2 000,00
Autre personnel extérieur(rémunérat° personnel)	12 200,00	11 720,00	13 000,00
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 904,65	1 815,53	2 200,00
Publicité annonces		298,13	0,00
Frais de télécommunications	1 638,24	2 064,51	2 200,00
Taxe de raccordement			
Pénalités, intérêts moratoires		243,10	300,00
Autres charges exceptionnelles			
Intérêts des emprunts	3 294,87	17 104,16	21 400,00
Titres annulés			
Dotations aux amortissements	34 886,53	36 703,83	37 300,00
TOTAL	77 030,05	93 502,53	119 869,62
RECETTES	CA 2008	CA 2009	
Excédent reporté	23 717,07	26 405,40	20 969,62
Redevances d'assainissement	79 667,44	85 186,18	94 000,00
Autres prestations de services		300,00	
Produits des activités annexes	42,63	42,09	300,00
Primes d'épuration	3 852,00	241,00	0,00
Produits divers de gestion courantes (taxe raccordement)		0,00	2 400,00
Pénalités, intérêts moratoires		192,71	
Quote part des subventions virée au résultat	4 026,00	2 104,77	2 200,00
Indemnités de sinistres			
Autres produits exceptionnels			
TOTAL	111 305,14	114 472,15	119 869,62
RESULTAT D'EXPLOITATION	34 275,09	20 969,62	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES	CA 2008	CA 2009	BP 2010+RAR
Déficit reporté		155 093,15	83 020,81
Amortissement des subventions			
Amortissements des autres subventions	4 026,00	2 104,77	2 200,00
Emprunts (remboursement capital)	12 029,49	9 314,11	12 000,00
Achat de terrains	4 653,74	0,00	
Matériel industriel	5 590,44	4 929,94	10 000,00
Installations réseaux d'assainissement	6 375,71	15 283,68	15 000,00
Constructions	203 520,29	560 358,17	460 000,00
Installations techniques		0,00	10 000,00
Avances et acomptes versés			
TOTAL	260 078,14	747 083,82	592 220,81
RECETTES	CA 2008	CA 2009	
Excédent antérieur reporté	27 042,49	0,00	
Autofinancement			12 000,00
FCTVA	3 826,00	44 981,00	89 800,00
Réserves	13 000,00	10 100,00	0,00
Subvention agence de l'eau		65 822,30	148 000,00
Subvention département		89 046,28	160 000,00
Autres subventions	2 347,50	12 409,60	32 500,00
Emprunts		405 000,00	112 620,81
Avances et acomptes versés	23 882,47		
Amortissement des bâtiments	7 943,94	7 943,94	8 000,00
Amortissement des installations	26 942,59	28 759,89	27 800,00
Amortissement des installations			1 500,00
TOTAL	104 984,99	664 063,01	592 220,81
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-155 093,15	-83 020,81	

Cimetière communal

► Mise à disposition d'une caverne d'attente.

Sollicité régulièrement par des familles afin d'avoir une caverne à disposition pour un dépôt provisoire avant le choix définitif du lieu de sépulture de la personne défunte, le Conseil Municipal en séance du 28 janvier 2010 a voté à l'unanimité la mise à disposition d'une caverne réservée à cet effet.

Par ailleurs en lien avec les nombreuses demandes, une dépense d'investissement de 1200 € a été décidée et inscrit au budget 2009 et un complément de 3 000 € au budget 2010. Soit donc une disponibilité de 12 cavernes supplémentaires, pour répondre aux demandes des familles.

ALSH

► Accueil de loisirs sans hébergement

Le millésime du centre aéré 2010 est un excellent cru à en croire l'enquête de satisfaction proposée aux parents.

En effet l'équipe d'animation a proposé à nos jeunes vacanciers un programme d'animation ambitieux et ludique tout en respectant l'envie, la motivation et le rythme des 50 enfants présents.

Cette équipe était composée ainsi :

- Directrice : Candice

- Sous directeur : Damien

- Surveillante de baignade : Sophie

- animateurs diplômés : Anthony et Charlene

- Stagiaires : Anton, Hélène et Marie

Ils ont été assistés dans la gestion cantine par Marie - Annick

La commission centre aéré travaillera bientôt pour proposer à nos enfants

pour juillet 2011 un centre aéré de qualité à un tarif abordable.



Les Tarifs Publics 2010

Comme tous les ans, en début d'année, le conseil municipal a procédé à une révision des tarifs publics, dont le détail est ci-dessous :

Il a été retenu une augmentation du taux d'inflation de 0.2 % selon les prévisions de France Inflation au 14/11/09.

Notons que les tarifs pour les services qui concernent les écoles (restauration municipale, garderie et goûter, ont été revus lors de la séance du CM du 17 juin 2010, pour la période Septembre 2010 à Juin 2011.

LES SERVICES	LE TARIF
LOCAT° SALLE SOCIOCULTURELLE	AU 01/01/2010
Rappel des notions d'horaires d'occupation Salle Socio culturelle :	
• 1/2 journée = 8h30/13h - 13h30/20h	
• 1 journée = 8 h 30 / 20 h	
apéritif dansant (1 journée)	172
apéritif dansant (1/2 journée)	115
repas + bal (1journée)	390
repas + bal + retour de nocces (2 j.1/2)	506
repas midi et soir + bal (1 j.1/2)	460
repas midi/soir/bal + retour de nocces 2j1/2	574
hall : vente déballage - exposition vente	87
manifestation culturelle (1 j.)	195
LOTO ou manifestation en semaine (1/2 j.)	195
Banquet A.G. : repas midi OU soir (1 j.)	390
Banquet A.G. : repas midi ET soir (1 j.)	460
buffet campagnard midi OU soir	344
buffet campagnard midi ET soir	402
Réunions/Confér./project°/concours (1/2 j.)	115
Réunions/Confér./project°/concours (1 j.)	172
Fez-noz - bal	506
Bal à papa	390
location salle yoga	7
AUTRES SERVICES	
concession cimetièrre : 15 ans	65
« « : 30 ans	130
cavurne «jardin des souvenirs» 15 ans	427
Photocopies en direction des particuliers	0,35
photocopies en direction des associations (noir - blanc // couleur)	0,083 // 0,165
VOIRIE : busage, drains, PVC au prix coûtant	////////
repas cantine scolaire (enfants) / Tarif de septembre 2010 à juillet 2011.	2,61
repas instituteurs et autres / Tarif de septembre 2010 à juillet 2011.	5,40
garderie municipale (l'heure de présence) / Tarif de septembre 201 à juillet 2011.	1,10
le goûter / Tarif de septembre à juillet 2010.	0,73
Taxe de raccordement à l'assainissement	600
Redevance assainissement: le m3 consommé	2,02
Abonnement annuel (prime fixe)	61,57
Rappel des Forfaits / puits pour un an de fonctionnement : 25m³ / 1 personne et 60 m³ / 2 personnes	

Les travaux de bâtiments

De manière générale, la plupart des travaux réalisés ont visé la maîtrise pour l'économie d'énergie. Cette orientation nous semble nécessaire et vitale. Nous mettrons aussi l'accent sur les utilisations des équipements afin qu'elles soient raisonnées et raisonnables.

Les logements sociaux (montant des travaux : 25 000 €)

Nous avons à cœur d'offrir un accueil de qualité dans nos logements sociaux et nous menons des efforts concrets à leur entretien et leur

amélioration. Un diagnostic de performance énergétique a été demandé.

Dans chaque logement tous les émetteurs de chauffage ont été remplacés par des appareils qui ont de meilleurs rendements, davantage de maîtrise d'énergie et de confort pour les utilisateurs.

Les logements situés rue de l'Eglise se sont vus équipés de volets roulants motorisés et électriques et un nouveau faux plafond avec isolation a été installé au studio du rez-de-chaussée.

Des travaux de peinture ont été réalisés par nos

services techniques dans un studio du rez-de-chaussée de la place du centre.

La maison des associations (2008)

La mise à disposition du local pour les associations a engendré quelques travaux de rafraîchissement, en particulier de peinture. Une salle à l'étage est réservée à « Korriganed Panvrid » pour y stocker ses vêtements. Toujours dans un souci de maîtrise d'énergie, les appareils de chauffage ont été remplacés et sont désormais pilotés par un programmateur.

Les écoles

La municipalité a toujours le souci de répondre le mieux possible aux demandes. Des travaux électriques et sécuritaires, ont été réalisés pour une enveloppe de 21 000 €.

La déclinaison de ces travaux sont : Installation d'une régulation pour le pilotage du chauffage assumant l'automatisation du fonctionnement, des robinets thermostatiques pour tous les radiateurs de l'école primaire.

Le système d'alarme incendie des écoles « primaire et maternelle » a été mis aux normes.

Il était attendu depuis des années !...Le préau de l'école maternelle devenu une réalité

Le chantier, conduit par le maître d'œuvre Marcel Le Goux et exécuté par les entreprises Troadec (maçonnerie), Le Péron (charpente et bardage translucide), Grot (couverture) et par le service technique (enrobée) est enfin terminé. Les petits de la maternelle peuvent maintenant s'abriter sous un préau tout neuf qui s'intègre bien dans l'ensemble existant. Le coût global est de 20 000 €.

Services techniques

Eux aussi se sont vus équipés d'appareils de chauffage dans le bureau, le hall et les vestiaires. (montant près de 1000 €)

Eclairage public.

De nouvelles plages horaires ont été appliquées depuis l'hiver dernier. En effet, outre notre souhait de gérer au mieux ce poste, il nous est demandé aussi de réduire au mieux les plages horaires des éclairages publics.

Des actes gratuits d'incivilité

Des détériorations multiples et récurrentes sur nos bâtiments communaux entraînent des frais et du travail supplémentaire.

C'est dommageable pour tout le monde. Cela a été le cas, notamment à la salle socio culturelle. Bien entendu, nous déposons plainte en gendarmerie et demandons aux responsables de ces dégradations, lorsqu'ils sont repérés, les remboursements des travaux.



Réflexe citoyen

Eteindre les lumières quand on sort d'une pièce et ne pas laisser la porte d'une pièce chauffée ouverte inutilement

Ce qui appartient à la commune appartient à tous, y compris à ceux qui viendront après nous, nous en sommes tous responsables

Les Subventions 2010 :

Comme tous les ans plus de 80 demandes de subventions arrivent en mairie.

Afin de proposer une méthode d'instruction des demandes, lors de la séance du Conseil municipal, une commission se réunit en amont, composée de tous les membres du conseil disponible.

Cette commission s'est réunie le samedi 13 mars 2010 de 09 h 30 à 12 h 30, composée de 8 conseillers. Lors de la séance du Conseil municipal du 07 mai 2010, une présentation des travaux a été effectuée et avant d'examiner les demandes individuelles, les principes suivants ont été retenus :

- Examen des demandes des associations communales, une par une,

- Attribution d'une subvention de 12 €, par jeune de moins de 21 ans, aux associations extérieures, recevant des jeunes pommeritains pour des activités non présentes sur la commune, voire de la CCLP,
- Attribution d'un forfait de 80 €, si déplacement en sélection nationale,
- Concernant les demandes, effectuées par les collèges, lycées ou autres (Foyer éducatif), notamment en vue de voyages, il a été convenu, que d'une part ces demandes doivent émaner des familles et d'autre part qu'elles seraient dans ce cas orientées vers le CCAS, qui lui-même a établi un barème, en fonction de la situation des familles.
- Enfin, pour les demandes à caractère « Solidarité,

humanitaires ou autres », sont privilégiées les demandes d'associations de proximité.

Notons aussi que la commune a signé la convention Ti pass avec le Conseil Général, pour la saison 2010 / 2011. Convention qui permet aux associations sportives et culturelles de recevoir les jeunes scolarisés en 6ème et 5ème et 4ème, qui bénéficient d'un chéquier de 40 € pour les

6ème et 30 € pour les 5ème et 20 € pour les 4ème.

Voir ci-dessous, le tableau récapitulatif de l'ensemble des associations ayant obtenu une subvention.

Michel LANCIEN, maire Adjoint, reste à la disposition des associations souhaitant échanger sur les décisions prises.

N°1 : Associations et amicales communales	12 754
Bagad	1 350
Biblio Lecture & Culture:	1 754
Entente Sportive Pommerit Le Merzer	3 100
Comité d'animation	800
Cercle Korriganed	1 500
Maxi Dance	1 500
Tennis	650
Amicale du personnel (feux d'artifice à la fête de la résidence de l'IF)	1000
Samuel autonomie NB : (A voir avec A Sports et Loisirs / Centre Hélio marin)	
Association sport et loisirs (centre Hélio marin) (1 jeune / Samuel)	200
Amicale du Folgoat (Feux artifice 14 juillet)	500
La Nouvelle Pommeritaine / Association des chasseurs.	400
N°2 : Associations sportives et culturelles «Extra Municipales» (adhérents Pommeritains)	396
Club nageur guingampais Effectif f: 7 / Retenu : 7	84
Entente athletique de l'argoat Effectif : 2 / Retenu : 2	24
Sporting Club Breiz Guingamp Effectif f: 3 / Retenu : 3	36
Taisho Dojo Guingamp Effectif : 1 / Retenu : 1	12
Dojo du Trieux Effectif : 6 / Retenu : 5 / 1 adulte	60
Studio danse et forme Effectif : 5 / Retenu : 5	60
US plouisy Hand ball Effectif : 2 / retenu : 2	24
Tennis Club du Leff Effectif : 2 / retenu : 2	24
Canoé kayak guingamp Effectif : 3 / Retenu : 3	36
Association Bulle d'Eau Guingamp Effectif : 3 / Retenu : 3	36
N° 3 : Participations diverses assimilées à des subventions	1 368
Adhésion ARIC	500
Banque Alimentaire Guingamp 0,17 € par habitant et 49 € par dossier ouvert	608
Comité local pour le logement	260

N°4: Demande à caractère «soutien scolaire, Educative, accompagnement ou autres»	150
Association des 4 vaulx St Cast Le Guildo (1 personne)	150
N° 5 : Demande à caractère « Culturel, solidarité, Humanitaire, ou autres»	1 120
Radeneg 2010 : Soutien à la culture Bretonne (Diwan et Projets spécifiques) / Achat du km 937	200
Radio Kreiz-Breiz	50
Eau et Rivières - Guingamp	30
Ass Partage Emploi / Association Intermédiaire	30
Domicile action (4 familles) / Proposition 30 € / Familles	120
ADMR (11 Familles / Proposition 30 € / Familles)	330
Secours populaire - ST Brieux / Guingamp	30
Secours catholique St Brieuc / Antenne local dont à Guingamp	30
Les Restaurants du Cœur	30
Leucemie Espoir Côtes d'Armor	30
Centre Eugène Marquis / Rennes	30
Ligue contre le cancer (22)	30
La Pierre Le Bigaud	30
ADOT 22 (Association don organes et tissus humains) : 89 porteurs de carte / Pommerit	30
Vie libre (Guingamp) La Soif d'en sortir	30
La croix d'or / Alcool Assistance (Plouha / Paimpol)	30
Solidarité Paysans 22	30
AFDMA Accueil Familles de détenus / maison d'arrêt de St Brieuc	30
N° 6 : Autres demandes spécifiques : Secours exceptionnels ou autres	4 212
TOTAL GENERAL	20 000

Travaux de voirie 2010

L'hiver 2009 / 2010, très rude, a endommagé l'ensemble de la voirie. Il est donc impératif de procéder à la réparation de l'ensemble du réseau routier.

Pour cela l'équipe technique, accompagnée de personnels départementaux de voirie réalisent les travaux nécessaires.

En 2009, la réfection de la route reliant Allegoat et La Chapelle du Paradis a été programmée.

Le tronçon de Allegoat à Guenanen (800m) a été réalisé en 2009 par Eurovia pour un montant de 21 903 €

Le tronçon restant, de Guenanen à la Chapelle du Paradis (1700 m) a été réalisé en juillet 2010 pour un montant d'environ 49 403 € / TTC

Comme chaque année, le curage des fossés sera également effectué par le service technique et l'entreprise Moysan. Cela a commencé au mois

de mars sur le secteur de Lanveur-Kersentro, de Saint Callac à Kergeffroy, Kerhervé et du Restmeur à Languern. Une autre partie se fera en septembre. Le montant de ce travail d'entretien s'élève à 5000 €



L'entretien des accotements et le passage de l'épaveuse a été réalisé sur la période de avril à juin par l'entreprise Collet.

En campagne, cette entreprise a effectué l'entretien des chemins, et a curé les fossés d'écoulement d'eau. Une autre tranche de travail est prévue au mois de septembre. (montant 11 000 €.)

L'épaveuse y passera en fin d'année.

L'excès de volume de terre et de gravats entreposés sur l'aire de stockage de Lanlez a nécessité un nivelage effectué par Helary pour un montant 1172 €.

La rue de Brest a vécu des moments un peu difficiles cet hiver ; Il s'agissait d'alimenter en eau potable la zone de la Rotonde et de remplacer la canalisation en mauvais état afin de la renforcer à partir de L'Oasis. Maîtrise d'ouvrage et financement sont de la compétence de la CCLP. La CCLP a engagé une dépense de 88 340 € HT pour la réalisation de ces travaux.



Un projet d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a dû, pour être en règle avec la législation être élaboré.

En effet pour faire suite au décret ministériel relatif à la loi pour l'égalité des droits et des chances et la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (21 décembre 2006), les communes avaient obligation de déposer avant décembre 2009 un dossier, qui dans un premier temps établissait un diagnostic de la situation et dans un deuxième temps, un plan d'action sur plusieurs années.

Une équipe constituée par Daniel Boulbin et Raymond Unvoas s'y est attelée et a présenté un projet.

Une commission communautaire a été mise en place sous la présidence de Madame Delugin.

Une des premières actions de cette commission a été de faire une mise en situation dans le bourg de Pommerit ; des élus se sont déplacés en fauteuil, sous les conseils de personnes handicapées afin de repérer les difficultés.

La mise en œuvre de ce projet se fera par étapes ; la peinture au sol, les panneaux de signalisations, les bandes podotactiles, les bateaux, etc....



Réflexe citoyen

Nous possédons des talus, nous les entretenons sans engorger les douves

Les poubelles restant sur le trottoir, et les voitures stationnées à cheval sur le trottoir mettent en danger les personnes qui doivent emprunter la chaussée pour passer.

La Poste de Pommerit Le Vicomte :



Le 2ème semestre 2009 a été marqué par la mobilisation de la municipalité, le collectif des Usagers de la Poste et la population.

En effet, suite à des premiers contacts avec les dirigeants de la poste, avant l'été, ceux-ci

voulaient de façon arbitraire réduire les horaires de 27 h à 15 h.

Leur argumentaire se reposant sur un soi disant diagnostic partagé. Dès juillet, la municipalité a pris des initiatives, afin d'une part de réaliser un diagnostic plus objectif et d'autre part

démontrer l'impact de ce service public dans la chaîne de l'ensemble des services dont dispose la commune.

Collectif des usagers et municipalité ont lancé plusieurs initiatives, dont des courriers aux parlementaires pour leur demander d'intervenir, près des dirigeants de la poste.

Puis la fin août 2009 un grand rassemblement s'est tenu sur la place du bourg, réunissant plus de **150 personnes** et une première pétition fût lancée (**993 signatures**).

Afin d'ouvrir la mobilisation, une manifestation devant la poste de Guingamp et la tenue d'un stand sur le marché de Guingamp, se sont déroulées, (plus de **460 signatures** de recueillies en moins de 2 heures). Une banderole permanente était aussi apposée sur la poste de Pommerit, annonçant clairement le positionnement.

L'étiquette mise sur les enveloppes tant de la mairie, que des entreprises et particuliers et de nombreuses autres collectivités, annonçant clairement «**Non aux réductions d'horaires à la Poste de Pommerit Le Vicomte** », a connu aussi un vif succès puisque plus de **20 000 étiquettes ont circulé dans au moins toute la France et s'est traduit par de nombreux témoignages de solidarité et soutien.**



Après plusieurs contacts avec les dirigeants de la poste, les argumentaires exposés ont permis à ceux-ci de revoir leur réduction d'horaires et les jours d'ouverture de la poste.

Au final depuis mai 2010, la poste de Pommerit Le Vicomte est ouverte

21 h / semaine :

- Du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 30,
- Samedi matin de 09 h 00 à 12 h 00

La Municipalité est consciente qu'une vigilance sera toujours d'actualité. Le fonctionnement régulier sur l'ensemble des 6 jours ouvrables de la semaine, permet d'avoir un service correct.

CCAS



Le CCAS est une commission communale composée de 9 membres

Le Maire qui en est le président, l'adjointe aux affaires sociales et 3 élus municipaux et 4 membres extérieurs Cette commission gère 2 volets par des réunions séparées :

Le volet social et le volet Résidence de l'If

Depuis 2009 les logements sociaux du CCAS ont été cédés pour l'euro symbolique à la Commune qui en assure désormais la gestion et l'entretien qui représentaient un budget trop lourd pour le CCAS

► Le volet social

Le CCAS apporte une aide aux personnes qui éprouvent des difficultés même passagères. Il prend à cœur également de créer des liens entre les gens pour rompre l'isolement et mieux se connaître entre générations

► Un service d'aide

Françoise Bars, adjointe aux affaires sociale, reçoit tous les mardis de 10h30 à 12h les personnes qui ont besoin d'aide sur rendez-vous pris en mairie au préalable

Vous pouvez la contacter si vous avez :

- des difficultés et des demandes d'aides à formuler, besoin de soutien
- des dossiers à monter
- des demandes de service près du comité Cantonal (aide ménagère, soins aux personnes...)
- dossier RSA
- portage de repas
- rompre l'isolement et mieux se connaître

Les membres du CCAS rendent régulièrement visite aux résidents de l'If lors de cérémonies qui ponctuent l'année ; (Noël, les vœux, Pâques, le 1er mai, la fête des mères) ; c'est l'occasion de prendre des nouvelles et d'échanger de façon conviviale

Pour les personnes de plus de 85 ans, le colis de Noël apporté est un moment privilégié et un réel moment de bonheur. Cette année, 43 colis ont été distribués.

C'est aussi l'occasion de faire remonter les désirs, les vœux et les besoins de nos aînés qui souhaitent rester à domicile.

Le repas du 11 novembre où les aînés présents sont salués. En 2009, madame Simone Morier

et Monsieur Edouard Morice étaient nos doyens de 94 ans

Il est à noter que plus de 360 Pommeritains sont nés avant 1943, année retenue pour les invitations ; en 2013 il faudra avoir 70 ans. L'âge a été reculé du fait du vieillissement de notre population.

Le CCAS agit aussi en partenariat avec le Centre de loisirs (CLSH) pour organiser des rencontres intergénérationnelles entre les enfants et les résidents de L'IF autour de jeux de société, d'activités manuelles ou d'un piquenique

Au nom du CCAS, Françoise Bars, adjointe aux affaires sociale, a favorisé la mise en place d'un atelier d'équilibre et de prévention des chutes ; Les participants ont apprécié les 8 séances qui se terminaient par un moment d'échanges autour d'un café et en redemandant sur des thèmes différents ; la mémoire ou autres à définir.

Le CCAS invite les personnes isolées à s'inscrire à la mairie afin que des visites soient mises en place surtout en cas d'intempéries



Numéros utiles :

☎Mairie : 02 96 21 74 39
 €Comité cantonal : 02 96 70 02 92

Réflexe citoyen

Nous avons de nouveaux voisins ou des personnes seules près de chez nous, ayons une vigilance même discrète, et assurons nous que tout va bien. Une petite visite fait toujours plaisir.

L'Humanitude à la Résidence de l'If.

► Un terme bien curieux apparaît dans notre Résidence !

Le secteur de la personne âgée porte l'héritage d'un lourd passé. Il a été pendant fort longtemps le parent pauvre des politiques sociales avec un manque de moyens humains largement décrié dans les médias. Les hospices d'autrefois, fermés aujourd'hui, laissent cependant planer une image plutôt négative des établissements pour personnes âgées. A l'hôpital, le « mauvais » soignant n'était-il pas transféré du secteur dit « actif » au secteur gériatrique, il y a peu de temps encore ?

Les termes utilisés dans le secteur sont eux aussi lourds de conséquences : « prendre en charge » comme si le soignant supportait à lui seul le « poids » des personnes dont il s'occupe.

Le manque criant de personnel dont a souffert notre secteur a progressivement amené les structures de personnes âgées à organiser le travail de façon taylorienne, oubliant trop souvent le souhait de la personne âgée.

La philosophie de « l'Humanitude » replace la Personne Agée au cœur de nos pratiques

et repose sur le respect de la personne. Une personne, c'est un être humain particulier, qui se distingue de tous les autres parce qu'il possède ses propres manières d'être et d'agir, et de nombreux éléments qui n'appartiennent qu'à lui.

Prendre soin d'une personne, veiller à ne pas dépersonnaliser une personne, c'est prendre soin, être attentif, respecter ses goûts et désirs, ses besoins, ses habitudes, son rythme, son histoire...La santé, comme on le pensait autrefois, n'est pas qu'une affaire de maladie





ou d'absence de maladie. C'est aussi le bien être qui comprend des aspects physiologiques mais également sociaux, psychologiques, culturels. Le bien-être comprend aussi le plaisir éprouvé tout au long de la journée et la confiance portée à l'entourage.

Ainsi les pratiques des professionnels évoluent pour se professionnaliser. Par exemple la sémantique utilisée change et le « prendre soin » fait oublier le « prendre en charge » ; on ne fait plus la toilette à quelqu'un mais le soignant « l'accompagne à la toilette » lui

laissant ainsi, au travers des mots utilisés, une plus large autonomie. Le soignant accompagne, aide mais ne fait plus à la place et permet à la personne de faire ce qu'elle peut encore faire. Le professionnel valorise la personne par son attitude, par son regard, par ses paroles, lui redonne confiance en elle, lui apporte un sentiment de sécurité.

L'élaboration du projet individualisé de chaque résident va amener le professionnel à échanger avec la personne âgée sur son histoire, à mieux connaître ses besoins et ses désirs. Ainsi le professionnel sera là pour mettre en œuvre les conditions les plus favorables possibles pour que la personne âgée ait envie de vivre.

Aujourd'hui les soignants aussi en retirent de larges bénéfices : reconnus dans leurs compétences, ils travaillent avec une plus grande sérénité.

Le changement de culture amorcé s'inscrivant dans la durée, un groupe « humanitude » veille à l'intégration des bonnes pratiques professionnelles par tous les acteurs de la Résidence de L'If.

Mme Thomas.
Directrice de La Résidence.

L'Amicale Laïque



ette année encore, l'Amicale Laïque a organisé de nombreuses manifestations en direction des écoles maternelle et élémentaire

publiques :

une vente de « Sauté de porc au curry » et une bourse aux jouets en novembre, une vente de sapins et une tombola chocolat à Noël, un repas créole animé par Maxi-Dance en janvier, un gala en mars et la traditionnelle kermesse en juin.

L'engagement d'une vingtaine de bénévoles au cours de ces différentes manifestations a permis de financer les nombreux projets pédagogiques portés par les enseignants des écoles maternelle et élémentaire publiques.

Elle a financé une sortie découverte du milieu marin à Port Blanc et une visite de l'aquarium de Saint-Malo, un spectacle de marionnettes pour les élèves de la maternelle, une participation au projet « école et cinéma » pour les CP/Ce et 3 jours de classe de mer pour les CM à Perros Guirec, mais aussi des livres, des abonnements à diverses revues, des jeux à Noël.

L'Amicale Laïque compte toujours deux sections sportives très actives, la gymnastique et le badminton.



Un engagement important qui aura permis aux enfants de s'ouvrir sur le monde qui les entoure.

Ecole élémentaire publique

L'école élémentaire publique de Pommerit le vicomte, les enfants bénéficient d'activités complémentaires à l'enseignement qu'ils reçoivent.

Cette année, le thème de la mer a été exploré dans tous les domaines : en musique avec Patrick Cloërec et à l'occasion du gala de mars faisant apparaître tour à tour marins, pirates, femmes explorées et monde sous-marin.

Pour les CM1 et CM2, le point d'orgue a été un voyage de trois jours à Perros Guirec pour découvrir la pêche à pied, la pêche en mer, le



port à marée et le granit multiforme sur le sentier des douaniers.

Ses activités ne seraient pas envisageables sans l'aide de partenaires précieux que sont la mairie, l'Amicale Laïque ou la Communauté de Communes.

L'école maternelle

► Une école où l'on apprend...

L'école maternelle accueillait depuis à la rentrée 2009/2010, 54 élèves : 27 élèves de 2 à 4 ans étaient chouchoutés chaque jour dans la classe de Madame Rieul en petite section et 27 élèves de 4 à 6 ans en moyenne et grande sections faisaient l'objet de toutes les attentions dans la classe de Madame le Mat.

C'est à travers des activités riches et variées notamment de découverte du monde, que les enseignantes se sont données comme objectif d'améliorer et d'enrichir le bagage lexical des élèves pour leur permettre de mieux comprendre le monde. Au programme de cette année 2009/2010 pour éveiller ces petits bambins, une pêche à pied sur la plage des



Dunes à Port Blanc, l'observation quotidienne du monde vivant par la réalisation d'aquariums marins dans les classes, la visite de l'aquarium de Saint-Malo en mai.

L'école maternelle a clôturé son année par une exposition des travaux des élèves au mois de juin 2010.

Le 02 septembre 2010, une nouvelle année a commencé avec de nouvelles enseignantes et de nombreux projets pédagogiques.....

Ecole St Anne / Année scolaire 2009 / 2010

► Cycle Voile pour les élèves.

Les 27 élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école Sainte Anne ont participé à un cycle voile sur la base nautique « Canga » de Bréhec. Ils ont été accueillis par Saul et Ghislain, les moniteurs.

Le navigateur Laurent Gouézigoux nous fait l'honneur de sa visite.

Les élèves de CE2 et CM ont accueilli le navigateur costarmoricain Laurent



Gouézigoux, il était accompagné d'étudiants du Lycée de Saint Ilan de Langueux et de Nelly Lassalle, animatrice au SMETTRAL. Tous partagent le même combat et participent à une campagne de sensibilisation en faveur de la protection de l'environnement et plus particulièrement sur le tri sélectif. Parallèlement à cette rencontre, les élèves ont participé à un concours d'affiches « Je protège



ma planète ». L'affiche plébiscitée sera apposé sur le spi de Laurent Gouézigoux, skipper originaire de Saint Brieu, lors de la transat AG2R. Durant les vacances de Pâques, puis en classe avec leur enseignante, les élèves suivront la course de Laurent et son coéquipier, Bertrand Delesne, à travers l'Océan Atlantique (départ de Concarneau vers Saint Barthélémy aux Antilles).

Visite chez le boulanger.

Dans le cadre de notre projet sur l'alimentation, les enfants de la classe de maternelle de l'école Sainte Anne sont allés rendre visite au boulanger de Pommerit le Vicomte qui leur a

gentiment fait découvrir le fournil et donné la recette du pain.



Vote pour le prix littéraire des Incorruptibles.

Les élèves de CE2 et CM étaient inscrits lors de cette année scolaire au Prix littéraire des Incorruptibles. Ce projet a été largement soutenu par les personnes de la bibliothèque municipale. Le prix littéraire consiste à lire tout au long de l'année six œuvres de littérature de jeunesse, celles-ci ont été lues en classe par chacun des élèves. Les bénévoles de la bibliothèque, la présidente de l'association, ainsi qu'Anita et Marie-Stella ont organisé et agencé la bibliothèque, le temps d'une demi-journée, en bureau de vote. Les élèves étaient, en effet, munis d'une carte d'électeur et ont pu appréhender le vote en prenant les six bulletins de vote et l'enveloppe avant de s'isoler pour glisser le bulletin de l'œuvre préférée. Les élèves n'étaient surpris par le résultat du dépouillement.



Amicale du Folgoat

L'assemblée générale de l'amicale a eu lieu le **SAMEDI 22 MAI** à 11h00 à la salle du Folgoat. Elle a été suivie d'un vin d'honneur et du traditionnel repas annuel regroupant tous les membres de l'association.

Les fêtes annuelles se sont déroulées Samedi 10 Juillet et Dimanche 11 Juillet.

Au programme 2 concours de boules en doublettes.

Dimanche 11 Juillet, messe à 10h 30 le matin, puis fête champêtre à partir de 14h 30.

L'après-midi a été consacré au cheval de trait breton. De nombreuses attractions équestres ont été proposées par AMITIE- PASSION – CHEVAL BRETON.

La partie musicale a été assurée par les musiciens



de la troupe des Balancières d'Yffiniac. Ces derniers ont joué également pendant le repas en plein air.

En soirée, le traditionnel repas « steak- frites » a été suivi d'un bal et d'un feu d'artifice, qui a connu un vif succès.

Travaux à la chapelle du Paradis

Les membres de l'association de la sauvegarde de la chapelle du Paradis, en présence du maire, Alain Gautier, de quelques élus et de l'abbé Morcel, curé de Guingamp, ont réceptionné les derniers travaux réalisés sur l'édifice. Les



bénévoles ont effectué les peintures des portes sud et ouest, et, Fabrice Lentz de St Fiacre, sculpteur sur pierre, a redonné une tête à la chimère décapitée de longue date. Ces travaux ont été réalisés en suivant les directives des Bâtiments de France et financés par l'association pour un montant de 400 € dont 205 €, pour la chimère.

L'association a d'autres projets qu'elle aimerait réaliser à savoir la restauration de la polychromie d'une statue et du Christ en croix ainsi que la création d'un vitrail à la place de la baie obturée actuellement.

Mais bien que, le conservatoire du patrimoine mobilier et le service départemental d'architecture et du patrimoine soient favorables et donc ont inscrit ces travaux dans leurs budgets respectifs, que l'association financera le reliquat du hors taxe ; le conseil municipal n'a pas souhaité inscrire la dépense lors du vote du budget 2010.

Durant l'été, le samedi après-midi de 14h30 à 18h30 les bénévoles ont assuré l'ouverture de la chapelle et ont permis ainsi aux visiteurs de découvrir ce bel édifice.

Le 23 juillet 2010, l'association a accueilli la harpiste Nolwenn Arzel pour un concert.

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 12 septembre, et la chapelle était ouverte les 18 et 19 septembre pour les journées du patrimoine.

La Présidente, Christiane TANGUY.

Bibliothèque

► **6361 ouvrages empruntés par les 379 abonnés**



Dominique et Jean-Michel, la conteuse et le musicien de la Cie du Buzug gourmand, ont animé deux séances «contes» entièrement gratuites.

Partant d'une volonté de permettre à chacun d'assouvir son plaisir de lire, de savourer de belles histoires et de feuilleter de beaux livres d'art, d'histoire ou de science, la bibliothèque municipale ouvre ses portes au public le mercredi et le samedi, de 10 h à 12 h.

Les membres de l'association « Lecture et culture », sous la présidence d'Annie Falézan, assurent la gestion du lieu, de l'achat des ouvrages à leur informatisation, en passant par les permanences, les prêts, les stocks et l'animation.

Des chiffres évocateurs

Pour l'année 2009, 6 361 ouvrages ont été empruntés par les 379 abonnés de la bibliothèque, mais aussi par les 70 élèves de l'école Sainte-Anne et les enfants de la garderie municipale.

Sur les rayonnages et dans les bacs, il y a 5 817

livres (romans, biographies, documentaires, BD et albums), CD et DVD ; 3 016 en fonds propre et 2 801 provenant de la Bibliothèque des Côtes d'Armor (dont 300 sont renouvelés deux fois par an). Une navette mensuelle de ce service départemental permet aussi de satisfaire les demandes des lecteurs.

En 2009, grâce à la subvention de création, tant municipale que départementale, 406 documents ont été achetés, dont 199 pour la jeunesse, 157 pour les adultes et 50 CD et DVD.

L'année 2009 a aussi été riche en animations avec trois expositions : l'artiste peintre Louissette Boulaire a exposé du 18 avril au 18 mai, puis il y a eu les peintures d'Augustin Le Calvez en août et, du 17 octobre au 27 novembre, l'accueil des peintures de Liliane Berthelot. Pour les enfants (petits et grands), il y a également eu une journée contes, le mardi 14 avril, avec Dominique et Jean-Michel, la conteuse et le musicien de la Cie du Buzug gourmand.

10 € l'abonnement familial

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte au public le mercredi et samedi, de 10 h à 12 h. L'abonnement annuel est de 10 € pour une famille et de 7 € pour une personne. A noter aussi que les personnes qui souhaitent s'investir bénévolement dans l'association sont les bienvenues. Contact : Annie Falézan, au 02 96 52 35 91.



Club des Aînés :

Pour remercier ses bénévoles, comme chaque année, l'Amicale des retraités leur a offert un bon repas dans une ambiance très joyeuse. 54 personnes ont pu y participer.

Le travail des bénévoles est vital pour l'association; ils étaient 67 en 2009 pour assurer les tâches multiples et diverses indispensables à son fonctionnement: les tâches administratives, de gestion, de représentation, de lien avec les

différentes instances, bien sûr, mais aussi au quotidien de très nombreuses tâches matérielles qui permettent à l'ensemble des adhérents de trouver chaque jeudi des lieux accueillants, des jeux organisés, un goûter préparé et servi, dans une bonne humeur qui cherche à favoriser le plaisir de ce temps convivial. Les bénévoles organisent régulièrement des temps forts associant des clubs voisins (grillades en

juin, concours de belote, concours de boules) ou ouverts à la population (lotos). Des sorties sont proposées plusieurs fois par an: ballades, voyages, spectacles...

Une fois par mois des bénévoles accueillent un groupe de résidents du foyer-logement et partagent avec eux un temps de jeu (boules ou jeux de société). Ils se relaient pour rendre visite aux malades à leur domicile ou à l'hôpital.

L'efficacité et la fluidité de ce fonctionnement sont liées à l'engagement pérenne de chacun, exécutants ou responsables d'une activité, qui

ont su associer organisation rigoureuse et convivialité.

Ce texte ne résume pas l'ensemble des activités du club. Des ateliers fonctionnent chaque semaine (artistique, gymnastique,). De nouveaux peuvent être organisés en fonction des souhaits des adhérents. De nouvelles adhésions au club seraient les bienvenues. Il est toujours possible de s'informer au moment des réunions hebdomadaires, le jeudi à 14 heures à la salle socio-culturelle.



Comité de jumelage Pommerit-Millstreet

Le Comité de Jumelage Pommerit Le Vicomte-Millstreet a organisé une exposition de 500 poupées en porcelaine appartenant à Paule, 150 Barbies costumées par Bernadette et 350 clowns goudelinais de Huguette, le dimanche 5 avril à la salle socio-culturelle de Pommerit Le Vicomte.

Ce sont 500 personnes qui ont admiré la superbe exposition de poupées et de clowns du Comité. A la fin de la journée, il ne restait plus une seule crêpe : très légères, fabriquées avec du lait de ferme, les gourmands ont fort apprécié la recette de René qui a tourné et retourné la spécialité bretonne durant 9 heures...

Les gagnants des clowns sont : Mie-Odile Le Provost, Candyce Igigabel et Raymond Gallou ; les poupées reviennent à Malaurie Guégan, Gilbert Lariven, Michelle Herviou, Marine Le Bras et Janine Minier.

Les bénévoles, enchantés par le succès de cette journée renouvelleront une journée des collectionneurs début 2010.

Cette année, à l'occasion du 25ème anniversaire, les Pommeritains se sont rendus à Millstreet du 17 au 26 septembre. Le départ était prévu de Roscoff à 21 h le vendredi et le retour à 7H le dimanche 26 septembre.

Outre la traversée en ferry, le voyage en Irlande s'est réalisé en voiture

Durant le séjour, il était prévu des découvertes de régions éloignées durant 3 jours (donc avec une nuitée à l'hôtel ou en B and B), le reste du séjour étant prévu dans les familles. A noter, l'année prochaine nous les recevrons à notre tour...pour fêter de nouveau le 25ème anniversaire.



Réception au Country Park de Millstreet avec Joseph Crom, Neal Healaithe (décédé début 2010), Anne Keane, Liam Flynn, Yannick Perrot, Yves Allain, Liam Kent.

Amicale du personnel de la résidence de l'If et de la commune

La traditionnelle fête annuelle de la résidence de l'If a lieu cette année LE SAMEDI 31 JUILLET 2010.



Comme chaque année, les organisateurs ont préparé le programme :

- 15 h : concours de boules
salon de thé animé par le cercle de danse les KORRIGANED PANVRID
- 19 H repas moules - frites / fromage / fruit :
tarif adulte : 8 € et enfant : 5 €
La soirée a été suivie d'un bal gratuit animé.
- 23h feu d'artifice : Là encore comme chaque année, Claude et ses différents collaborateurs ont préparé le superbe feu d'artifice.....Qui a de nouveau connu un vif succès et qui de la part des visiteurs était d'une très grande qualité.

Cette traditionnelle fête s'est déroulée sur le magnifique site du foyer-logements, qui ne laisse insensible ni les pommeritains ni les touristes.

Mais, cette fête, c'est surtout un espace convivial pour accueillir des instants précieux avec les pensionnaires et les familles.

Randonneurs du Leff

► Compte Rendu d'activité 2 009

«La marche ramène le regard à sa juste valeur et apprend à gouverner le temps. Le marcheur est un roi.» Bernard Ollivier

L'association des Randonneurs du Leff

- Elle regroupe 62 adhérents et 9 associés venant de toutes les communes de la communauté.
- Le renouvellement des licenciés se poursuit, le nombre d'adhésion progresse (+29% par rapport à 2008)
- Les femmes sont largement majoritaires (44 pour 27 hommes).
- La moyenne d'âge reste élevée (au environ de 64 ans).
- Une randonnée est organisée environ tous les dix jours, en alternance le jeudi et le dimanche dans un esprit convivial et non compétitif où chacun trouve sa place.

Les randonnées du jeudi et du dimanche

Pour cette saison, nous nous sommes retrouvés 25 fois les jeudis et dimanches dans des sorties organisées par l'association. Sans compter les randonnées exceptionnelles auxquelles nous participons. Les randonnées proposées ont une durée moyenne de 2 heures 30 et ont lieu généralement l'après midi (excepté pour la sortie effectuée à la journée Maël Pestivien) sur le territoire de la communauté de communes, les Côtes d'Armor et parfois les départements limitrophes.

Les moyennes de fréquentation progressent: pour les jeudis 28 marcheurs et pour le dimanche de 26. Nous remercions les organisateurs de ces randonnées, ceux-ci par ailleurs, s'efforcent d'apporter une dimension culturelle à ces sorties.

Les randonnées exceptionnelles

Les randonneurs du Leff ont participé à la journée départementale de la randonnée à Erquy en septembre. Ils ont encadré la randonnée du Téléthon à Pommerit le 5 décembre. Plusieurs adhérents de l'association ont participé à l'encadrement de la journée de la randonnée organisée par USEP en direction des écoles primaires et maternelles sur le site de Val André. Signalons pour mémoire, la désormais traditionnelle rando galette-cadeaux qui a eu lieu à Trémeven.



Les randonneurs du Leff à Bulat Pestivien.

Un week end a eu lieu dans les Monts d'Arrée sous le soleil (20 participants).
L'association a fêté ses 20 ans d'existence (45 participants à la balade et au repas sur Lanvollon).

Les randonnées d'été :

Six randonnées ont été programmées les jeudis soirs 18 h, sur les communes de (Lanvollon, Tréguidel, Tréverec, Le Faouët, Goudelin, Trémeven) 459 marcheurs ont fréquenté ces randonnées dont 65% de vacanciers ravis de découvrir le pays

sous un autre angle (flore, faune, patrimoine et paysages) et de s'entretenir avec ses habitants.

-Remercions vivement les maires et les conseils municipaux qui accueillent avec une collation les marcheurs.

Signalons que ces randonnées organisées depuis 19 ans par les Randonneurs du Leff sont très prisées des touristes.

-Ces manifestations contribuent à l'animation sur la communauté de communes et constituent une valeur sûre du tourisme vert.

Association Mammenn : Cours de breton

L'association Mammenn vous propose des cours de breton, chaque jeudi soir de 20h15 à 22 heures, avec un professeur expérimenté.

Cette année les cours s'adressaient à des personnes maîtrisant assez bien la langue.

A la rentrée 2010, Mammenn souhaite réouvrir un cours débutant.

Vous pouvez prendre contact en téléphonant au **02-96-74-25-11**.

Les cours ont lieu au Centre Culturel Startijin à Pommerit Le Vicomte.

Un concours de boules a été organisé le 8 mai.

Plijadur zo!



Maxi Dance

Comme chaque année, notre spectacle de juin est venu clôturer notre saison. Les 70 danseuses de l'association se sont investies durant toute l'année pour présenter un spectacle 100% nouveautés...qui de nouveau a connu un vif succès. Cela a représenté beaucoup de travail pour nos chorégraphes, pour nos danseuses, pour nos couturières et pour tous nos bénévoles.



Toutes ces personnes, nous tenons à les remercier pour leur formidable dévouement.

Pour la prochaine saison, sachez qu'il est encore possible de nous rejoindre. En effet, nous espérons recruter de nouvelles danseuses d'âge adulte, pour venir étoffer nos groupes. Les débutantes y sont les bienvenues. Alors, n'hésitez plus...

En attendant, Maxi-Dance vous souhaite une bonne rentrée et vous donne rendez-vous dès Septembre, afin déjà de préparer et s'entraîner pour la saison 2010 / 2011.

La troupe de Maxi-Dance

Klan des Kroustillants

Le Klan de Kroustillants est une association créée en décembre 2009, dans le but de pratiquer des activités de pleine nature, dont, entre autre l'Airsoft. Cette activité est proche du paint-ball, en beaucoup plus « calme », et davantage basée sur des scénarios que sur de la confrontation.

Elle réunit des personnes de toutes conditions socioprofessionnelles et de tout âge (sauf les mineurs) dans un état d'esprit ludique, sportif, plein de bonne humeur et d'auto dérision, ceci en dehors de toute tendance agressive, réaction que l'on pourrait facilement avoir à la vue de nos équipements.

Nous nous conformons strictement aux dispositions de la loi qui gère notre activité avec un grand respect de notre environnement de la sécurité des biens et des personnes (assurance) et en toute clarté (association déclarée).

Des rencontres ont lieu régulièrement et nous vous invitons à consulter notre site :

www.kroustillants.com

Contact : Jean Colombard : 02 96 21 99 57 ou par mail : claudy.colombard@orange.fr

Résidence de l'If :

► Les amis des Résidents recrutent !

Les bénévoles de l'association des Amis des résidents interviennent régulièrement au sein de l'établissement. Ils créent un lien précieux entre l'établissement et l'environnement extérieur permettant ainsi aux résidents d'être citoyens à part entière. Lors des différents ateliers auxquels ils participent, leur regard sur les résidents, de toute autre nature que celui des professionnels favorise la reconnaissance sociale des résidents. Pour les professionnels, il est aussi important de ne pas travailler en vase clos et d'accepter des

regards extérieurs, facteurs de « bienveillance ». L'association fait toujours appel à toute personne qui souhaiterait adhérer à l'association, avec ou sans compétences particulières, sachant que le plus important, c'est le lien social établi avec le résident, l'activité n'en étant que le support.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler Mme Callac, Présidente de l'Association au 02 96 21 76 03 ou Mme Thomas, Directrice de l'établissement au 02.96.21.73.48.

Samuel Autonomie :

► Samuel a huit ans

Il va au centre Hélio marin de St Laurent de la Mer à Plérin.

Samuel présente un lourd handicap (tétraplégie spastique), il se déplace en fauteuil électrique, maintenu dans une coquille assise.

Samuel et ses parents vous remercient pour votre soutien et solidarité.

Samuel communique avec un code de communication (images) et nouvellement avec sa synthèse vocale. Samuel a pu l'obtenir avec l'aide de la MDPH (Maison Départementale...) et grâce à vos dons.

Merci encore à tous. En effet c'est énorme de pouvoir communiquer et de se faire comprendre. Samuel a aussi deux sœurs, dont Lucie qui a 6 ans, qui est autiste avec un trouble de la communication. Nous les parents, nous vous remercions pour votre soutien et par la même occasion, sollicitons



tous les pommeritains, de garder leurs bouchons et les remettre à notre association « Samuel autonomie », car l'association « Les bouchons d'amour », pourra financer, un lit médicalisé, taille adulte avec des barrières en bois, pour la sécurité.

Samuel vous donne à nouveau rendez – vous le samedi 16 octobre 2010, pour la soirée solidarité et compte sur votre présence. La mobilisation se poursuit.

Pour le bureau / Sonia RAULT.

Notez que vous pouvez retrouver Samuel sur Internet : <http://www.dailymotion.com/petit-samuel>
Contact : Association Samuel Autonomie, 3 rue du Trégor, 22 200 POMMERIT LE VICOMTE / 02 96 21 72 06

Sapeurs Pompiers

Ces derniers temps, le centre d'incendie et de secours de Pommerit le vicomte a évolué sur différents points :

- L'effectif est aujourd'hui de 20 sapeurs pompiers dont 3 féminines. En un an, 7 nouvelles recrues ont pris leur place dans l'organisation du centre : Marie DERRIENNIC , Richard COSSE, Grégory IGIGABEL, Ewen BOUGET, Loïc BOCHER , Audric PRAT, Virginie LE LUYER .
- Une chambre de garde a été mise à disposition par la municipalité pour permettre à ceux qui sont éloignés de la caserne d'intervenir dans les délais qui nous sont fixés. (moins de 5 minutes pour se rendre à la caserne). Une convention a été signée entre la mairie et le service départemental d'incendie et de secours. Située à l'étage de l'ancienne mairie, cette chambre a été aménagée par le SDIS et l'amicale. 3 couchages y sont disponibles.



Le système d'alerte des sapeurs pompiers est aujourd'hui géré par un logiciel (« Artémis »). Celui-ci prend en compte :

- La disponibilité du sapeur pompier, sa qualification, sa fonction ;

► Un nouveau véhicule incendie

- Le nombre minimum requis en pompiers pour armer le véhicule destiné à partir sur l'intervention.
- L'éloignement du centre de secours par rapport au sinistre.

Ces éléments font qu'à un instant donné, si le potentiel du centre n'est pas suffisant, un autre centre de secours sera diligenté sur l'opération concernée. Ceci permet d'assurer une réponse adaptée à toute demande de secours dans les meilleurs délais.

Défibrillateur.

La commune vient de recevoir un défibrillateur qui est installé dans la salle socioculturelle. De plus la commune et le CCAS a investi dans deux autres appareils.

Cet appareil est destiné à augmenter les chances de survie d'une victime qui aurait une défaillance cardiaque. Sa mise en œuvre est réservée aux personnes qui ont suivi une formation. Les sapeurs pompiers vous proposent cette formation qui dure environ 2 heures à 2 h 30.

NB : Un courrier est adressé par la mairie, à l'ensemble des associations pommeritaines, pour faire l'inventaire des volontaires au sein des associations, afin d'organiser les sessions nécessaires.

Vous pouvez aussi prendre contact avec le chef de centre, Daniel IGIGABEL au , 02 96 21 70 12 ou 06 89 85 14 19

Bien entendu ces sessions sont ouvertes à toute la population, même si vous n'êtes pas membre d'une association.

RAPPEL : Les numéros de téléphone pour appeler les sapeurs pompiers sont :

Le « 18 » et le « 112 » préconisé pour les portables.

L'Université du Temps Libre de Lanvollon/Plouha

L'association Université du Temps Libre de Lanvollon-Plouha, est une section locale de l'université du Temps Libre de Bretagne Son siège social au siège de la Communauté de communes de Lanvollon- Plouha où se déroulent au long de chaque année universitaire, la plupart de ses activités.

- **20 conférences** où des intervenants de haut niveau viennent nous instruire sur des sujets très variés répondant aux préoccupations et souhaits des adhérents,
- **6 ateliers** aux orientations diverses : histoire locale, littérature, voyages, découvertes, forum informatique ou conversations franco-britanniques,

- **6 sorties** découvertes d'une ½ journée ou d'une journée,
- **Une incitation** à la lecture avec **l'activité tourne-livre**,
- Et soutien actif à toutes les manifestations et initiatives locales que son conseil d'administration trouvera conforme à ses buts.

Un site Internet :
utl.lanvallon.plouha@orange.fr
 Le président :
Jean Claude Hénaff / 02 96 65 36 78
 Un référent local :
Bernard Thépault

Bagad

Certes un peu déçus de ne pas ramener le titre de champion de seconde catégorie (à quelques dixièmes près), les sonneurs du bagad sont bien entendu très heureux d'avoir gagné leur ticket pour la 1ère catégorie. Cette accession n'est pas une nouveauté puisque cela s'est déjà produit deux fois par le passé.



Le bagad est également très heureux de pouvoir compter sur une vingtaine de jeunes musiciens formant le Bagadig (petit bagad), lequel était présent pour la deuxième année consécutive au concours de 5ème catégorie à Carhaix en 2010.

C'est d'ailleurs tous ensemble qu'ils ont défilé lors de la fête de la Saint Loup à Guingamp les 15 et 22 août de cette année.

La formation des jeunes est elle aussi très importante, car il s'agit de l'avenir du groupe. Et là aussi les efforts sont importants ; pour les apprentis musiciens d'abord, qui au fil des heures de cours et des répétitions ont réussi une belle performance. Pour certains d'entre eux il s'agissait d'un premier concours après seulement une année d'apprentissage. Pour les sonneurs du bagad ensuite, qui multiplient les animations pour permettre à tous un accès à des cours de musique à prix modique ou pour fournir à chaque jeune un instrument et qui donnent de leur temps pour la formation en complément des heures de cours assurées par des professeurs diplômés.

Nul doute que les membres du Bagad sont aujourd'hui encore plus motivés pour faire de cette association un grand bagad et de porter haut et loin les couleurs de Pommerit. La route est encore longue, et ils le savent. Mais le nouveau petit Poucet de 1ère catégorie n'a pas peur des Ogres que sont Cap Caval, Auray, Quimper, Locoal Mendon et bien d'autres encore. Fort de son expérience passée en 1ère catégorie, le bagad Panvrid vendra bien cher sa peau. Rendez-vous en février 2011, probablement à la salle du Quartz à Brest.

Informations pratiques : cours tout au long de l'année, de mi-septembre à juin, pour débutants et confirmés à Startijin (Pommerit Le Vicomte).
 Contact : Roparz LE BASTARD 02 96 43 61 96

Le conseil citoyen

Plusieurs membres du Conseil Citoyen sont des « inactifs ». Je vais préciser sinon ! Je veux dire par là qu'ils jouissent, toutes et tous, d'une retraite bien méritée et ne sont donc plus compris dans ce que l'on appelle « les forces vives ». Actifs, inactifs, moins de 60 ans, plus de 60 ans ! On a besoin de tout catégoriser, de mettre chacun dans sa boîte. Les actifs, par définition, sont en activité. Mais les autres ? Que font-ils ? Que peut-on bien en faire ?

Le 3^{ème} âge



souffler et d'appréhender le temps avec un certain recul mais aussi le désir d'occuper leurs journées du mieux possible : jardinage, voyages, petits enfants, lecture, télévision, associations, loisirs divers, la liste n'est pas exhaustive. Chacun fait son choix selon ses souhaits d'implication, ses envies, ses goûts et pourquoi pas, pour tuer le temps. Cependant, je considère que le potentiel de plusieurs personnes n'est pas suffisamment exploité. Certaines, se sentant exclues de ces forces vives car elles n'y ont plus leur place ou ne sont plus sollicitées, se réfugient dans leur monde. D'autres, par timidité, n'osant pas s'investir pour participer à un projet ou à une réflexion, souvent parce qu'elles pensent que

L'allongement de la durée de vie faisant, ces « inactifs » restent en excellente forme physique et intellectuelle. Ils ont bien sûr le besoin de

leur avis n'intéresse personne ou est dérisoire, restent dans leur coin. Quel gaspillage de neurones, de muscles, d'ingéniosité !

Chaque femme et de chaque homme, à son rythme, a les capacités pour apporter au système c'est-à-dire aux très jeunes, aux jeunes, aux moins jeunes, aux personnes âgées, en un mot à la communauté, son expérience, ses connaissances, ses références, ses idées, son aide, sa vision des choses, ses valeurs, son intelligence, son enthousiasme, une part de son temps,

Certains ont trouvé leur voie en s'engageant résolument vers le service aux autres ou à la collectivité, en œuvrant au sein d'associations ou d'un conseil municipal, en faisant partager leur passion pour une activité ou un loisir, Mais le compte n'y est pas. Comme nous l'avons vu plus haut, un pan énorme reste inexploité. Posons-nous la question : Que peut apporter un ancien électricien ? Un ancien agriculteur ? Une ancienne secrétaire ? Une ancienne infirmière ? Un ancien notaire ? Un ancien chef d'entreprise ? Une mère de famille ? Certainement beaucoup de choses, acquises dans son ancien métier ou tirées de sa propre vie ! Il faut réveiller cette formidable énergie mise en sommeil pour que chacun ou chacune d'entre nous, non seulement ne se sente pas rejeté d'une société qui parfois va trop vite mais, bien au contraire, participe pleinement, avec les autres, à la vie de son quartier, de sa commune ou de son territoire.

Notre chance est de vivre en milieu rural, dans des villages où, comme le disent si souvent les journalistes parisiens, tout le monde se connaît. Il paraît donc tout à fait possible de dénicher et de recenser les bonnes volontés cachées, d'aller les chercher, de les apprivoiser, de les amadouer, de les convaincre d'apporter leur écot au système et d'agir au bénéfice de tous. L'enjeu est de taille mais des collectivités comme la Communauté de Communes ou les Municipalités pourraient être des catalyseurs pour imaginer une structure dédiée. Les besoins sont nombreux : sur le plan social bien évidemment, sur les plans scolaire ou administratif, en matière de jardinage ou de bricolage, dans le domaine des économies d'énergie,

Chacun d'entre nous a eu ou aura besoin d'une aide extérieure. La difficulté c'est de savoir à qui s'adresser. Pour arriver à une organisation structurée et performante, il faudrait que dans un premier temps la Communauté de Communes Lanvallon Plouha et les Communes du territoire s'entourent chacune d'un noyau de bénévoles chargé d'organiser un réseau dans des domaines préalablement définis par ces collectivités. L'enjeu est important mais c'est à ce prix que pourra se développer la solidarité désintéressée.

Les « inactifs » du Conseil Citoyen ne pourraient-ils pas être les premiers maillons de cette chaîne ?

*Alain Collet,
président de l'association « Conseil Citoyen »*

Transport à la demande

► La CC Lanvallon - Plouha innove !



Le 4 mars 2010 le Conseil Municipal de Pommerit le Vicomte a voté à l'unanimité la modification des statuts communautaires afin que la Communauté de Communes de Lanvallon-Plouha prenne la compétence « transport à la demande ». Celle-ci se traduira par une délégation de compétence de la part du Conseil Général.

Mais de quoi s'agit-il ?

Tout le monde a déjà vu au moins une fois sur le territoire de la Communauté de Communes de Lanvallon-Plouha un bus vert circulé. Il s'agit des Tibus. Les Tibus sont gérés par le Conseil Général des Côtes d'Armor.

En obtenant cette délégation, la Communauté de Communes de Lanvallon-Plouha, se propose d'expérimenter durant un an l'organisation et la mise en œuvre d'un service de transport à la demande.

Ce transport à la demande qui s'appelle « ALLO'TAD », s'envisage aussi comme un complément aux trois lignes Tibus.

Comment cela fonctionne ? :

Il s'agit d'un transport en commun de porte à porte réalisé par des artisans taxis. Ils sont reconnaissables au logo « Allo'Tad ».

Un habitant de la Communauté de Communes de Lanvallon-Plouha, appelle avant 12 h la veille la Centrale de Mobilité du Conseil Général 22 et le jour suivant un taxi vient le chercher chez lui et le conduit à l'adresse désirée.

Le client paie 2 euros l'aller (soit 4 euros aller-retour). Un ticket combiné permet de prendre ALLO'TAD et le Tibus pour 2 euros par trajet.

La destination ne peut aller au-delà du territoire de la Communauté de Communes de Lanvallon-Plouha.

L'appel la veille à la Centrale de Mobilité du Conseil Général 22 a pour but de mettre en commun les différentes demandes et donc d'organiser le service pour le lendemain.

De cette façon le taxi pourra prendre plusieurs personnes. N'oublions pas qu'un des objectifs visés est le développement durable.

En quoi ce service est utile ?

Comme cela a été évoqué en Conseil Municipal, nous devinons déjà la réaction de certains habitants de Pommerit Le Vicomte quand ils vont lire cet article : « Mais à quoi ça nous sert ? Nous, c'est l'accès à Guingamp qui nous intéresse ! » Et effectivement, Guingamp se trouve hors du territoire....

Mais rien ne nous empêche d'appeler la Centrale de Mobilité pour avoir un moyen de transport jusqu'à l'arrêt de Tibus le plus proche sur l'axe Plouha Guingamp (Le Merzer et Goudelin) et le Tibus nous conduira jusqu'à Guingamp.

N'oublions pas les personnes sur le territoire de la Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha qui ne disposent d'aucun moyen de transport pour se rendre aux manifestations sportives ou culturelles, aux permanences de la Communauté de Communes, aux plages de Plouha, au marché de Lanvollon,..... et qui grâce à ce service pourront s'y rendre.

Ce besoin a été recensé depuis plusieurs années et il aboutit enfin. Même s'il n'est pas parfait, il a le mérite d'être expérimental.

Précisons que la répartition du territoire évoluera peut être puisque le Pays de Guingamp (auquel nous appartenons) doit changer de statut sous 6 mois pour le créer en Syndicat. A terme cela pourrait permettre au Pays de Guingamp de prendre la délégation « transport à la demande »

et donc d'imaginer un transport à la demande au niveau du Pays.

A qui s'adresse ce service ? :

Il s'adresse à toutes les personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes de Lanvollon-Plouha : Enfants, Adolescents, Adultes, personnes à mobilité réduite. Notons que tout le monde a accès à ce service, aucune condition de revenu n'est exigée. Toutefois les enfants de moins de 12 ans, doivent être accompagnés d'un majeur.

Quelques informations pratiques :

Mise en place d'ALLO'TAD : dès septembre 2010
N° Azur de la Centrale de Mobilité : 0 810 22 22 22
Que faut-il dire ? : L'heure, le lieu et la destination du trajet choisi

Les horaires d'ALLO'TAD :

Attention seulement trois jours par semaine.

Mardi de 13h à 19h 30

Mercredi de 8h30 à 19h 30

Vendredi de 8h30 à 13h 00

Des plaquettes d'information sont disponibles en mairie.

N.B. Depuis le lancement ALLO'TAD un accord permet avec le même ticket de prendre : - ALLOTAD - puis TIBUS et donc de rejoindre GUINGAMP-SAINT-BRIEUC.

Calendrier des fêtes et activités

► 2010

Octobre

Le 16 : Repas Samuel autonomie

Le 17 : Loto ESPLM

Le 24 : Loto Vélo club guingampais

Le 30 : Halloween

Novembre

Le 6 : Chorale

Téléthon

Le 7 : Concert de

l'orchestre de Bretagne

CCLP, à l'église

Le 13 : Fest-Noz

Cercle

Le 14 : Bourse aux

jouets de l'amicale

laïque

Le 21 : Repas de

l'école Ste Anne

Le 28 : Marché

artisanal par le comité

d'animation

Décembre

Le 4 : Téléthon

Le 13 : Arbre de Noël

du comité d'animation

Le 14 : Arbre de Noël

de l'école Ste Anne

Le 31 : Repas de la St

Sylvestre par C. Unvoas

► 2011

Janvier

DIM 2 - Loto ESPLM

VEND 7 - Vœux du

maire

LUN 10 - Concours

cartes du Club

SAM 15 - Ste barbe

pompiers

JEU 20 - AG Club

DIM 23 - Foire à tout

Comité Animation

SAM 29 - Repas

Amicale Laïque

Février

DIM 6 - Loto Amicale

du Personnel

SAM 12 - Soirée

country Maxi Dance

DIM 20 - Exposition

Comité de Jumelage

VEND 25 - bagad

SAM 26 - bagad

LUN 28 - Don du sang

Mars

SAM 5 - Fest noz

Bagad

DIM 6 - Théâtre Ass

Chapelle du Paradis

VEN 25 - Gala Amicale

Laïque

Avril

SAM 2 - Soirée crêpes

APEL

SAM 9 - Chasse

à l'œuf Comité

d'Animation

SAM 9 - Soirée

couscous ESPLM

SAM 16 - Théâtre

chorale de la Bonne

Humeur

DIM 17 - Loto Club

Mai

DIM 1 - Foire à tout

Comité d'Animation

DIM 8 - Loto ESPLM

SAM 28 - Spectacle

Comité D'animation

Juin

JEU 2 - fête du Paradis

DIM 5 - Concours de

boules et pêche

SAM 11 - Gala maxi

Dance

DIM 19 - Kermesse

Ecole Ste Anne

DIM 26 - Kermesse

Ecoles Publiques

LUN 27 - Don du sang

Juillet

DIM 3 - Loto chorale

de la Bonne Humeur

SAM 9 - Fête du

Folgoat

DIM 10 - Fête du

Folgoat

SAM 16 - Fête de la

chasse

DIM 17 - Fête de la

chasse

SAM 30 - Fête du

foyer ?

Août

VEN 5 - Bagad

SAM 6 - Fête du

foyer ?

DIM 7 - Loto ESPLM

DIM 28 - Foire à tout

Comité d'Animation

Septembre

DIM 4 - Loto Club

DIM 11 - AG chapelle

du Paradis

Octobre

DIM 16 - Loto ESPLM

SAM 22 - Repas

Samuel

DIM 23 - MDA CA

Novembre

SAM 5 - Spectacle

Amicale du Personnel

VEN 11 - Repas des

Aînés

DIM 13 - Bourse aux

jouets Amicale Laïque

SAM 19 - Fest Noz

Koriganed

DIM 20 - Repas APEL

LUN 21 - Don du sang

DIM 27 - Marché

de Noël Comité

d'Animation

Décembre

SAM 3 - Téléthon

DIM 4 - Téléthon

LUN 12 - Arbre

de Noël Comité

d'Animation

MAR 13 - Arbre de

Noël APEL

JEU 15 - Repas de Noël

du Club

Cartes d'identité et passeports

► CONDITIONS DE DELIVRANCE

	1ère demande : Justificatifs à joindre	Renouvellement : Justificatifs à joindre
Carte d'identité SECURISEE CNIS Délai d'obtention 1 mois	<ul style="list-style-type: none"> Extrait d'acte de naissance avec filiation établi par la mairie du lieu de naissance 2 photos d'identité (35 x 45 mm) (chez un photographe, sans lunettes et sans sourire) Un justificatif de domicile récent (contrat de location, facture d'énergie ou avis d'imposition) Restitution de l'ancienne CNI non sécurisée (cartonnée) si vous en déteniez une 	<ul style="list-style-type: none"> Les mêmes que pour une 1ère demande et restitution de l'ancienne carte plastifiée En cas de perte : timbre fiscal à 25 € + déclaration de perte ou de vol Lorsque le demandeur détient sa carte, il devra la restituer lors de la remise de la nouvelle carte CNIS
	<ul style="list-style-type: none"> Si votre situation a changé (mariage, veuvage, changement de nom), vous devez fournir les documents officiels attestant ces changements Pour les mineurs, la demande de CNIS doit être présentée, en présence du mineur, par une personne exerçant l'autorité parentale, qui doit remplir l'autorisation insérée dans le formulaire de demande et produire un document justifiant de sa qualité. Pour les personnes nées à l'étranger, la demande d'extrait d'acte de naissance peut être remplie en ligne sur www.diplomatie.gouv.fr ou par voie postale au : Ministère des Affaires Etrangères- service central de l'état civil - 11 rue de la Maison Blanche 44941 NANTES cedex 09 	
La présence du demandeur est requise à la fois au moment du dépôt et lors de la remise de la CNIS		

PASSEPORTS	
Depuis juin 2009, le passeport est devenu biométrique. Les démarches se font directement auprès de la MAIRIE de GUINGAMP « Service Citoyenneté » Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h 30 à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30	
Coût du timbre fiscal	<ul style="list-style-type: none"> 86 € pour un majeur qui fournit ses photos • 89 € s'il ne fournit pas ses photos 42 € pour un mineur de + 15 ans qui fournit ses photos • 45 € s'il ne fournit pas ses photos 17 € pour un mineur de moins de 15 ans avec photos • 20 € s'il ne fournit pas ses photos
Pièces à joindre : les mêmes que pour la CNIS 1ère demande et restitution de l'ancien passeport non sécurisé	

Les travaux de la Commission Communication :

En 2008, dans un souci d'ouverture, la Municipalité a invité les habitants de la commune à participer à certaines commissions, dont celle sur la «communication - bulletin municipal».

Pour le volet Bulletin municipal, le conseil municipal a décidé que l'élaboration du bulletin serait assurée par un comité de rédaction de 4 élus. La commission s'est penchée sur les orientations à proposer pour les prochains mois, voir sur la durée de cette mandature.

A ce jour, cette commission s'oriente vers la création d'un site Internet, et le recueil du «patrimoine vivant».

Notre commune est riche de son histoire : il nous faut pour nous et nos enfants, la mémoriser.

Notre projet, est de constituer une bibliothèque - mnémothèque, lieu ressource au service de tous à partir de témoins.

Il ne s'agit pas de la « grande histoire », mais bien de tranches de vie, dans toute leur simplicité et authenticité.

Des sujets divers et variés :

Telle pourrait être, à Pommerit, l'arrivée de l'électricité, du téléphone, l'évolution des transports, de l'agriculture, la vie dans les quartiers, les fêtes, les marchés, les commerces...La liste est loin d'être exhaustive, tant chacun a à raconter.

Chaque témoignage sera (avec l'accord de la personne) référencé et archivé en Mairie : il pourra

donner lieu à un article dans le bulletin municipal, être à l'origine de soirées thématiques, d'expositions (ex : les vieux outils...).

Ce travail ne peut se faire que grâce à vous et avec vous.

Pour la mise en oeuvre de ce projet, les membres de la commission proposent une réunion publique

le samedi 11 décembre 2010 à 10 h
Salle du Conseil municipal à la Mairie

Y sont chaleureusement conviés :

- Toute personne « porteuse d'histoires »
- Toute personne pouvant faciliter la rencontre, l'échange avec des témoins
- Toute personne désirant intégrer l'équipe de recueil

Nous vous espérons nombreux, à adhérer à ce challenge pour la découverte et le partage de notre patrimoine vivant, de notre commune.

La commission communication : Michel Lancien, Claudy Colombard, Josiane Hivard, Yannick Perrot, Gérard Guyomard, Alain Collet, Patricia Lemoine,

Si vous voulez en savoir plus sur ce projet avant cette réunion publique, n'hésitez pas à prendre contact avec un membre de la commission.

Ti Pass

Vous êtes déjà quelques associations à avoir signé la convention « Ti Pass » au cours son année de lancement (2008 / 2009), puis cette année (2009 / 2010). Nous venons de recevoir un courrier du Conseil Général, en ce mois de mai 2010, pour nous informer que le dispositif Ti Pass sera reconduit pour l'année scolaire 2010 / 2011.

Pour mémoire ce dispositif, qui se veut favoriser l'accès à l'offre culturelle et sportive locale, est un véritable atout pour les familles et enfants. Il est toujours attribué, sans condition de ressources et nouveauté pour la saison 2010 / 2011, il sera étendu à l'ensemble des collégiens de 4ème.

Concrètement, les élèves concernés seront ainsi dotés, à partir de septembre 2010, d'un chéquier d'une valeur dégressive :

Pour les élèves de 6ème : 40 €, (4 chèques de valeur de 10 €, l'unité).

Pour les élèves de 5ème : 30 €,

Pour les élèves de 4ème : 20 €.

Notons que pour l'ensemble du département des Côtes d'Armor, cela représente un potentiel de 21 000 élèves scolarisés en 6ème, 5ème et 4ème et une enveloppe financière d'environ 630 000 €.

Comme les deux années précédentes, le conseil municipal prendra de nouveau une délibération pour contractualiser la convention d'objectif entre la mairie et le Conseil général.

Cela afin de permettre à toutes les associations sportives et culturelles, dont leur siège est sur la commune de Pommerit Le Vicomte, d'accueillir et de faire bénéficier les collégiens concernés, de leur chéquier, que ces jeunes soient de Pommerit Le Vicomte ou d'ailleurs.

Un encouragement aussi aux associations de développer une politique volontariste d'accueil et de découverte de vos activités, en direction des jeunes.

« Accueil des Familles en mairie en début 2010, par la municipalité »

Les naissances

► 2009 : 9 garçons / 9 Filles.

Comme tous les ans, la municipalité a organisé le samedi 13 février 2010, la réception des familles qui ont connu un heureux évènement au cours de l'année 2009.



Lors de cette séance, un Camélia a été offert à chaque enfant.

3-janv. - CERDIOUKOF Stanislas Serge - Dimitri CERDIOUKOF et Julie LE MADEC - 7, Kermilon

18-janv. - GUYOMARD Anaëlle - Sylvain GUYOMARD et Céline DUGANGE - 1 Bis, Kerbry

27-févr. - FOULTIER Alban - Jean-Christophe FOULTIER et Amandine MASSARD - 11, Hent Kerfluton

10-mars - TREBOUTA Ewen - Emmanuel TREBOUTA et de Karine CADIN - 6, Kerdanet

12-avr. - MALNOË Meven Christophe Sébastien - Christophe MALNOË et Jennyfer LE BARS - Kerhon

16-juil. - TOURNEMINE Jade Yolande Marie-Françoise - Nicolas TOURNEMINE et Adeline QUINTIN - 1, Rhun Groas

31-juil. - LE GALL Laïla Léontine Stéphanie - Sébastien LE GALL et Anne RENAULT - 7, Rue de la Corderie

2-août - HIMMER Noah Molière Pierrick - Caroline HIMMER - 10, Hent Glivineg

11-août - LE GALL--JÉZÉQUEL Célia - Rémy LE GALL et Cathy JÉZÉQUEL - 1, Kerroux

15-août - LAROUSSE Lilwenn Marie - Samuel LAROUSSE et Audrey LE TIEC - 1, Kerhim

17-août - GOURVES--GOURIOU Maïly Sophie - Frédéric GOURVES et Solène GOURIOU - 9 Bis, Rue Saint-Jacques

18-août - DAGORN Tom - Thierry DAGORN et Emilie MOULLEC - 3, Lanlez

4-sept. - FOURNIER Elina Céline Suzanne - FOURNIER Benoit et Gaëlle PANIER - 4, Kerhim

18-sept. - LE MAGOARIEC Celya - LE MAGOARIEC Kevin et de MALFILATRE Priscilla Jennifer - 5, Rue de la Mairie

27-sept. - MERCIER Hugo - MERCIER Laurent et de HERNOT Cécile Marie - 19, Rue du Trieux

29-oct. - BOURGOGNE Aiyana Tallulah Amélie Michèle - BOURGOGNE Pascal et GRIN Patricia - 20, Rue Saint Jacques

22-déc. - ROLLAND Léo Hubert - ROLLAND Cédric et LE BALC'H Elodie Marie Chantal - 4, Rue Angela Duval

Chiens dangereux

► DETENTION D'UN ANIMAL

Rappel de la loi du 20/06/2008 :

- Impose au propriétaire ou au détenteur d'un chien dangereux, de garde ou de défense, la réalisation d'une évaluation comportementale dans le cadre d'une consultation vétérinaire (voir liste en annexe). Elle a pour objet d'apprécier le danger potentiel que peut représenter l'animal.
- Sanctionne une formation, obligatoire pour les propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie (liste en annexe) portant sur l'éducation et le comportement canin ainsi que sur la prévention des accidents. Les frais afférents à cette formation sont à la charge du propriétaire ou du détenteur.

Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent se mettre en conformité avec ladite loi.

N.B. le code rural prévoit qu'une évaluation comportementale peut également être réalisée à la demande du Maire pour tout chien qu'il désigne (art. L 211-14-1)

Documents à transmettre à la mairie :

- attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- certificat de vaccination antirabique
- évaluation comportementale
- attestation d'aptitude

CONDITIONS D'OBTENTION DU PERMIS DE DETENTION

- être âgé de 18 ans
- ne pas être une personne majeure en tutelle
- ne pas être condamné pour crime ou délit avec emprisonnement ou être une personne à laquelle la garde ou la propriété d'un chien a été retirée
- fournir une attestation d'assurance garantissant sa responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le chien
- fournir une attestation d'aptitude

Défibrillateur

► Un premier défibrillateur sur la Commune

Par un acte citoyen, M. Gérard MORIN a permis à la Commune de bénéficier de la remise gracieuse d'un défibrillateur par la propriétaire du Bar des Sports de Guingamp. Ce défibrillateur a été gagné dans le cadre du concours « la Française des Jeux ».

Une formation d'utilisation a été effectuée par la Croix Rouge le 16 mars 2010 à la salle socioculturelle. Ce matériel a été installé à la salle socioculturelle dans le local ascenseur.

Alain Gautier, Maire, a remercié au nom du Conseil Municipal et de la population pommeritaine Gérard Morin et la propriétaire du Bar des Sports à Guingamp.

De plus l'acquisition d'un autre défibrillateur est inscrit au budget prévisionnel 2010. Ce deuxième appareil sera installé à l'extérieur de la salle omnisport, courant octobre 2010, afin de répondre

2ème catégorie :

PIT-BULLS, BOERBULL, TOSA (non inscrit au LOF)
STAFFORSHIRE TERRIER et AMERICAN STAF
ROTTWEILER, TOSA (inscrit au LOF)

CONDITIONS RELATIVES AU CHIEN

le chien doit avoir fait l'objet d'une identification
d'une vaccination antirabique
d'une évaluation comportementale
d'une stérilisation pour les chiens mâles ou femelles de 1ère catégorie

Lorsque ces conditions sont remplies, un permis de détention est délivré par le maire de la commune où il réside. Une fois le permis accordé, il doit être satisfait en permanence aux conditions de vaccination à jour et d'assurance en cours de validité.

SANCTIONS

En cas de défaut de permis de détention, le Maire ou le Préfet met en demeure le propriétaire ou le détenteur du chien de procéder à la régularisation dans le délai d'un mois au plus.

En l'absence de régularisation dans ce délai, le Maire ou le Préfet peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil ou à la garde de celui-ci, et peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure, à son euthanasie.

Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie sont intégralement et directement mis à la charge du propriétaire ou du détenteur.

Le fait pour le propriétaire ou le détenteur mis en demeure d'obtenir le permis de détention, de ne pas procéder à la régularisation requise dans le délai prescrit, est sanctionné par :

- 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 d'amende
- la confiscation du ou des chiens concernés dans le cas où l'euthanasie n'a pas été prononcée
- l'interdiction de détenir un animal à titre définitif ou non.

aux besoins des écoles (publiques et privée), de la salle des sports et des terrains de foot.

Le CCAS / résidence de l'If a de même inscrit l'achat d'un défibrillateur dans ses investissements du budget 2010.

Notons que suite à la réunion avec les associations en début septembre 2010, celles-ci ont reçu en fin septembre, un bulletin d'inscription, pour faire le recensement des volontaires, pour bénéficier d'une formation à l'usage du défibrillateurs. Cette formation sera assurée par Daniel IGIGABEL, formateur homologué pour réaliser ce type de formation.

Si hors membre d'une association, vous souhaitez en bénéficier, se faire connaître à l'accueil en mairie.

La Vie associative 2010

